La LIBERTÉ

Vol. 88 n°44 • du 1 au 7 mars 2002 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Pour elles

La journée internationale de la femme approche à grands pas. Pluri-elles souligne l'événement en offrant à la gente féminine des nouvelles méthodes pour se faire du bien.

■ Page 5.

Citation de la semaine

« On banalise les comportements violents dans notre société, mais on fait le contraire à l'école. »

Professeure à l'Université d'Ottawa, Marie Drolet mène une recherche sur les enfants ayant des comportements violents à l'école. Elle s'exprime sur ce sujet à la suite d'un incident survenu à Saint-Boniface.

■ Page 6.

Le SOMMAIRE

■ Éditorial 4
■ Emplois et avis 26 à 28
■ Petites annonces 28
■ La Liberté Loisirs 11 à 22
■ Bicolo 17
■ Télé-horaire 22
■ Nécrologies 29
■ Religion 30
■ Sport 21
■ Économie 23 à 25

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



photo : Jean-François Nadeau

La francophonie a des ailes

L'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys procédait, le 24 février, à l'inauguration officielle de sa toute nouvelle aile, construite au coût d'environ 1 900 000 $. Outre un gymnase et trois classes, l'ajout de 12 600 pieds carrés permettra notamment aux élèves de l'établissement de profiter d'une vaste bibliothèque, d'une cafétéria réaménagée, d'une nouvelle radio scolaire (Radio Cayouche) et d'une salle multiusage. Pour souligner l'occasion, les élèves de la première et de la deuxième année ont présenté une chorégraphie intitulée *Le rock des dinosaures*.

L'histoire en peinture

L'artiste Damyèle Arbez-Chaput présente sa plus importante exposition : *La politique de ma culture*. Elle y dévoile une vision originale de l'histoire et de la culture franco-manitobaines.

■ Page 11.

La touche personnelle

Après 22 ans dans une autre firme, Ronald Saint-Hilaire a changé de cap professionnel en acceptant un poste chez Hytek à La Broquerie. Une entreprise où il fait non seulement bon travailler, mais aussi bon vivre.

■ Page 23.

Femmes à parts entières

Les discussions du groupe Investisœurs sont parfois animées. Les membres ne sont pas toujours d'accord sur la façon d'investir les 50 $ qu'elles contribuent par mois. Mais une fois le vote fini, le marché est conclu.

■ Page 25.

IMMIGRATION

Encore beaucoup à faire

Le Commissariat aux langues officielles croit que le gouvernement fédéral n'en fait pas assez pour recruter les immigrants francophones en milieux minoritaires.

Pascal DUBÉ (d'après APF)

Le Commissariat aux langues officielles a dévoilé, le 26 février, les résultats d'une étude portant sur l'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au pays. Selon cette étude, les communautés francophones du pays n'ont tout simplement jamais eu leur part de l'immigration.

Selon la Commissaire, Dyane Adam, ce n'est rien de moins que la vitalité et l'épanouissement des communautés minoritaires qui est en jeu. « Si la population minoritaire francophone ne reçoit pas sa part d'immigrants, son faible taux de natalité et le phénomène d'assimilation va faire en sorte que son poids démographique relatif à la majorité anglophone va toujours diminuer, affirme-t-elle. »

Les chiffres compilés dans l'étude sont éloquents à cet égard. Depuis 1951, seulement un immigrant sur dix parlait français. De plus, la grande majorité des immigrants francophones choisissaient le Québec comme terre d'accueil. Pas moins de 96 % de tous les immigrants unilingues francophones habitent le Québec.

Hors Québec

Sans surprise, l'Ontario est la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants de langue française après le Québec. On constate également que les immigrants francophones s'installent surtout dans les grands centres urbains comme Toronto, Ottawa et Vancouver plutôt que là où la population francophone est concentrée. On compte même davantage d'immigrants de langue française en Colombie-Britannique que de francophones qui y sont nés.

Faute d'obtenir des services en français, l'assimilation fait aussi des ravages chez les immigrants. Après une période de dix ans, environ un immigrant francophone sur deux s'assimile à la majorité anglophone.

L'accueil

Selon le rapport, les organismes francophones nationaux doivent trouver des façons de faciliter la participation des immigrants francophones dans leurs activités. Dyane Adam, constate qu'il y a du chemin à parcourir avant d'assister à une réelle volonté d'attirer et d'accueillir les immigrants. Elle note cependant que la communauté franco-manitobaine a pris des initiatives intéressantes à ce chapitre, notamment en participant aux efforts de recrutement du gouvernement provincial.

« Le rapport de la commissaire présente un reflet fidèle de la situation actuelle et des défis qui nous restent à relever, souligne le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Maintenant que nous avons établi de bonnes relations avec le gouvernement provincial, nous voulons travailler avec le fédéral pour établir une véritable stratégie nationale de recrutement et développer avec eux les ressources nécessaires à l'accueil de ces immigrants. Ça fait déjà plusieurs années que nous travaillons sur ce dossier et nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire, mais cette première étude propose des initiatives intéressantes que nous allons suivre de près. »

La Commissaire recommande, par exemple, la création dans les communautés francophones de centres de ressources, semblable aux Carrefours d'intégration du Québec. Le Commissariat aux langues officielles est justement en train de préparer une nouvelle étude, qui portera cette fois sur les mécanismes d'intégration et d'établissement dans les communautés francophones et acadienne.



Archives La Liberté

La Commissaire, Dyane Adam, dévoile une première étude sur l'intégration des immigrants dans les communautés de langues minoritaires.

AVIS IMPORTANT

Veuillez noter qu'à compter du **1er avril 2002**, le journal *La Liberté* sera publié le jeudi plutôt que le vendredi.

Ainsi, notre heure de tombée passe du *lundi midi* **au jeudi 17 h**.

Merci!

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Correcteur : **Mohammed CHOALI** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo : **Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** • Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

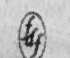
N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

« French Power »

La Great-West et le Collège universitaire de Saint-Boniface ont conclu une entente de partenariat pour la somme de 150 000 $. Cette démarche pourrait fort bien se répéter encore plus aisément si l'institution venait à se désaffilier de l'Université du Manitoba.

Daniel BAHUAUD

La conclusion, le 19 février, d'une entente de partenariat entre le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et la firme d'assurance vie Great-West, visant la promotion du bilinguisme professionnel à Winnipeg, assurera une meilleure synchronisation de l'institution et du monde des affaires.

C'est du moins ce qu'affirment les responsables du partenariat, la directrice générale des Affaires communautaires de la Great-West, Jan Bélanger ainsi que le directeur du bureau de développement au CUSB, David Dandeneau, qui se disent heureux de sa conclusion.

Selon les modalités de l'entente, la Great-West octroiera un fonds de dotation de 100 000 $ au CUSB. Financé en partie par le Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le fonds rapportera un minimum de 7 500 $ pour les bourses d'études. Pour sa part, le CUSB y contribuera 50 000 $.

« La Great-West aimerait attirer des gens compétents, qualifiés et bilingues, et préférerait les trouver dans la population estudiantine de Winnipeg, explique Jan Bélanger. Nous savons que le CUSB offre un nouveau programme d'Administration des affaires et qu'il tient absolument à recruter les étudiants les plus aptes et les plus prometteurs. Par conséquent, nous avons mis sur pied cette initiative axée sur l'étudiant en collaboration avec le CUSB. Le programme sera bénéfique pour les étudiants, le Collège, la Great-West et éventuellement pour toute la communauté, puisqu'il permet d'éviter l'exode des jeunes de Winnipeg. »

Ainsi, pendant chaque session de cours, deux étudiants au moins effectueront un stage à la Great-West. Tout en acquérant de l'expérience sur le marché du travail, une bourse d'étude de 6 500 $ leur permettra d'acquitter les frais de scolarité. Une deuxième bourse d'étude de 1 000 $ sera accordée à un diplômé qui a participé au programme de stages. En plus, la Great-West embauchera un minimum de deux étudiants chaque été.

« C'est une bonne nouvelle, affirme à son tour David Dandeneau. Je crois qu'il est important de sensibiliser la jeunesse aux avantages professionnels d'être bilingue, tout en lui fournissant de l'aide afin de choisir un cheminement de carrière. Le plus souvent, les étudiants ne savent pas à quelle porte ils doivent frapper après avoir obtenu leur diplôme. Les stages leur permettront de s'orienter sur le plan professionnel. »



Archives La Liberté

David Dandeneau: « La pression pour le changement vient plus de l'externe. »

Et ça marche. Au CUSB, 21 étudiants ont déjà répondu à l'appel. Un comité du Collège a donc dressé une liste de candidats possibles, à partir de laquelle le département des Ressources humaines de la Great-West choisira les deux premiers étudiants à se prévaloir des fruits du fonds de dotation.

En outre, David Dandeneau souligne qu'il ne s'agit d'un premier partenariat. « La firme Investor's veut emboîter le pas, dit-il, et la Western Lotteries Corporation veut, elle aussi, créer une série de bourses pour le CUSB. »

Par ailleurs, David Dandeneau soutient que la question de la désaffiliation, quoi que bien débattue à l'interne, ne pose aucun problème pour les entreprises à l'extérieur du CUSB. « À toutes fins pratiques, nous sommes déjà considérée comme une université autonome par la Western Lotteries, avance-t-il, sans parler des organisateurs du programme du Conseil des affaires du Manitoba, *Fly Higher*, et de Smart Winnipeg, un organisme créé par la Chambre de commerce du Manitoba, la Fondation Winnipeg et Economic Development Winnipeg. Smart Winnipeg voudrait même pouvoir nous donner l'appellatif d'Université de Saint-Boniface. Alors du côté de la levée de fonds en provenance du secteur privé, il n'y a aucune crainte. Bien au contraire, la pression pour le changement vient plus de l'externe. Dans le monde des affaires, on ne peut plus nier le *French Power*. »

SIGNALISATION ROUTIÈRE

Arrêter l'érosion linguistique

Pascal DUBÉ

Le ministre des Transports et des Services gouvernementaux, Steve Ashton, a annoncé, le 26 février, que le Conseil routier du Manitoba approuve l'utilisation des panneaux d'arrêt bilingues partout dans la province. Cette décision vient renverser la politique adoptée dans les années 1980 qui faisait de l'enseigne unilingue « STOP » le seul panneau d'arrêt reconnu légalement au Manitoba.

« Nous sommes très heureux que le Conseil routier ait pris sa décision très rapidement et notre gouvernement appuie cette position, déclare Steve Ashton. Le panneau « ARRÊT/SROP » est un symbole important pour la communauté francophone. Et comme il n'y a aucune raison de croire que l'utilisation de ces enseignes pourraient nuire à la sécurité de la population, nous n'avons aucune objection à permettre aux autorités locales d'employer ces panneaux. »

La balle est maintenant dans le camp des municipalités. Elles ont le choix d'utiliser les panneaux bilingues ou unilingues. Mais comme le ministre des Transports l'indique, cela ne veut pas dire que toutes les régions bilingues de la Ville de Winnipeg et que les municipalités rurales du Manitoba vont automatiquement remplacer leurs enseignes unilingues.

« Cette annonce vient normaliser l'utilisation des enseignes bilingues dans la province, affirme le Steve Ashton. À compter d'aujourd'hui, les municipalités voulant remplacer leurs panneaux unilingues par des enseignes bilingues pourront le faire en toute légalité. Mais, dans bien des cas, les municipalités vont probablement remplacer ces panneaux simplement au fur et à mesure, selon leur plan d'entretien des enseignes. »

Le ministre responsable des Services en langue française au Manitoba, Greg Selinger se réjouit de cette annonce et s'empresse d'indiquer que la Province aurait peut-être de l'argent pour les municipalités bilingues qui voudraient remplacer leurs enseignes unilingues.

« Dans l'entente Canada-Manitoba, il y a des ressources qui ont été identifiées pour venir en aide aux municipalités, afin de bilinguiser leurs enseignes, soutient-il. Ce programme s'applique non seulement à la signalisation routière, mais aussi en ce qui concerne les endroits publics comme les parcs et les attractions touristiques. J'encourage les municipalités intéressées à se prévaloir de ce programme et à contacter le ministère des Transports.

« Pour ce qui en est de la Ville de Winnipeg, il existe également des dispositions qui ont pour but de bilinguiser les enseignes et les panneaux routiers dans le district Riel, enchaîne Greg Selinger. Avec ces incitatifs, le coût de remplacement ne devrait pas être un obstacle au changement des panneaux unilingues. »

À l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, le président de l'organisme, Denis Bibault est enchanté par ces bonnes nouvelles. « J'ai appris cette semaine que la Province allait nous permettre d'utiliser les panneaux ARRÊT/STOP et nous en sommes très heureux, déclare-t-il. Et si en plus, la Province a des ressources disponibles pour nous aider à faire les changements, c'est certain que nous allons encourager nos membres à se prévaloir de cette disposition. »

Le secteur santé dit « oui »

Si l'éventuelle désaffiliation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) de l'Université du Manitoba ne pose aucun problème pour le secteur privé, il en est de même pour le secteur de la santé.

Du moins, c'est ce qu'estime le président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier. « Vu de l'extérieur, je crois que la désaffiliation permettrait plus de flexibilité au CUSB pour élaborer des programmes de formation en santé et conclure des ententes avec d'autres universités spécialisées dans la formation en français dans le même domaine, souligne-t-il. L'Université de Sherbrooke, par exemple, forme du personnel qualifié en soins de santé bilingues pour le Nouveau-Brunswick. »

Quant aux partenariats possibles entre le CUSB et l'HGSB, Hubert Gauthier mentionne que la désaffiliation ne changerait aucunement les excellents rapports qui existent déjà. « Le dialogue se fait de façon plus ou moins continue, déclare-t-il. Je ne vois pas en quoi il changerait. »

Cela dit, Hubert Gauthier voit en la désaffiliation un geste de confiance en la communauté francophone. « Quand on offre un service de qualité, on ne devrait pas vivre dans la crainte, lance-t-il. Le CUSB devrait être un chef de file pour la francophonie manitobaine. Sa présente démarche, d'établir une université associée, est non seulement saine, mais reflète la réalité de notre milieu tout en respectant la tradition. »

Éditorial

Les 75 médailles du Canada

D'entrée de jeu, je veux féliciter tous les athlètes canadiens pour leurs performances lors des Jeux olympiques de Salt Lake City. Nous sommes très fiers de leur récolte exceptionnelle de médailles et de leurs records personnels, mais bien plus encore qu'ils nous aient fait vivre deux semaines d'émotions extraordinaires.

Nul doute que les deux finales de hockey sur glace ont été des moments forts et chargés d'émotions. Battre les Américains, à deux reprises, sur leur propre terrain : WOW! À moins d'avis contraire, je ne crois pas que les Canadiens aient suivi avec autant d'intérêt un tournoi de hockey d'aussi près depuis la fameuse série du siècle contre l'Armée rouge en 1972. Si, sur papier, les équipes se ressemblaient beaucoup au point de vue du talent, le courage et la détermination des Canadiens auront eu le dernier mot.


par Pascal DUBÉ

Les attentes étaient grandes, pour ne pas dire démesurée, pour la troupe de Wayne Gretzky. Pourtant, malgré un lent départ et beaucoup de controverse entourant le choix des athlètes, l'équipe a réussi à remporter la finale contre le pays hôte. Il s'agissait d'une première médaille d'or en près de 50 ans pour l'équipe de hockey sur glace. Une rencontre suivie en direct par près de dix millions de téléspectateurs canadiens!

Et que dire de la rencontre du côté féminin. L'équipe a montré une force de caractère extraordinaire en faisant fit des huit revers consécutifs qu'elle avait subis face à la formation américaine lors des matchs préparatoires au tournoi olympique pour remporter la médaille d'or. Elle a réussi cet exploit en dépit du fait que l'arbitre américaine, qui dirigeait la rencontre, a appelé plusieurs pénalités douteuses à l'endroit des Canadiennes.

Ces deux médailles d'or, en plus de la brillante performance du couple formée de Jamie Sale et David Pelletier en patinage artistique, sont définitivement les faits marquants pour la délégation canadienne de ces 19e Jeux olympiques d'hiver. Mais il ne faudrait pas oublier les autres athlètes qui ont porté les couleurs de notre pays.

Selon les statistiques officielles, nous avons remporté 17 médailles. Mais dans les faits, c'est 75 athlètes canadiens qui rentrent de Salt Lake City avec une médaille au cou. Si l'on tient compte du fait qu'il n'y avait que quelque 310 membres pour former la délégation canadienne, c'est presqu'un athlète sur quatre qui a réussi à monter sur le podium! Tout un exploit.

Et combien de nos athlètes ont terminé en quatrième ou cinquième position? Tout le monde parle de Marc Gagnon qui, avec trois nouvelles médailles, devient l'athlète canadien le plus décoré aux Jeux olympiques (cinq médailles au total) et de Clara Hugues qui devient la première canadienne à remporter des médailles aux Jeux olympiques d'été et d'hiver.

Mais combien d'entre vous savez que la huitième position de Jennifer Robinson au patinage artistique était sa meilleure performance en carrière? Qui parle des deux quatrièmes place de la winnipegoise Cindy Klassen au patinage de vitesse longue piste au 1 500 mètres et au 5 000 mètres?

C'est injuste de mesurer la performance de nos athlètes par le nombre de médailles qu'ils ont remporté. Tous ceux qui ont atteint et dépassé leur objectif, que ce soit par marque personnelle, par un retour à la compétition après une blessure ou parle simple fait de vaincre un adversaire coriace, tous devrait avoir notre admiration.

Encore une fois, félicitation à tous nos athlètes. À tous ceux qui se retirent des compétitions, bonne chance dans vos projets d'avenir. Et à ceux qui poursuivent l'entraînement, continuez votre beau travail et surtout, à battre les Américains sur leur propre terrain...





libre

Mi-figue mi-raisin devant l'humanité confondue

par Laurent Poliquin

À l'heure où Milosevic est accusé de tous les maux, où le peuple Afghan subit mille et un outrages, où Jean Chrétien fanfaronne en mission internationale et où les Canadiens portent leur dévolu naïf sur d'illustres médailles dorées, l'esprit se complaît toujours à la courbette, à la souplesse polie du flatteur négligeant. N'est-il pas pire crime contre l'humanité que l'hypocrisie d'une pensée mi-figue mi-raisin?

On s'attend des braves gens d'un peu de conscience devant un monde aux tentations objectivantes : combien de fois rencontre-t-on en effet des hommes et des femmes de pierre, qui n'ont de qualité que l'existence? On est toutefois en droit d'en souhaiter davantage d'un éditorialiste, d'un journaliste, de celui ou celle qui fait figure d'intellectuel dans une société. Prendre position, c'est refuser le courant d'une pensée de la masse qui se confond souvent avec celle du pouvoir établi. Une molle réaction devant des événements, au nom d'une politesse qui a la qualité d'éviter les blessures morales de papa-maman-mononcle-matante-et-mes-amis, témoigne d'une faiblesse d'esprit inqualifiable. Cela s'appelle troquer la liberté ; prostituer *sa* liberté pour la petitesse d'une reconnaissance bien vaine. Fausse comédie, telle celui qui répond au téléphone par un « allô » évasif à mi-chemin entre le « hello » de nos confrères anglophones. Tout cela pour éviter souvent les frustrations des propriétaires à celui qui ne se sent pas chez lui.

Refuser est l'acte premier d'une naissance, celle d'un esprit et celle du peuple qu'il incarne.

Journée internationale de la femme

Synergie au féminin

Pluri-elles célèbre la journée internationale de la femme en organisant des ateliers et des kiosques sous la bannière du bien-être physique et moral qui vous feront découvrir les ressources disponibles en français dans la communauté.

Mohammed CHOALI

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, Pluri-elles organise, le 9 mars, la 2e édition de Synergie au féminin (1). Il s'agit d'un événement qui sera animé par plusieurs ateliers et kiosques qui offriront aux femmes l'opportunité de faire la découverte de nouvelles ressources pour leur bien être physique et moral.

« Que serait une journée internationale pour la femme si on ne se préoccupait pas de son bonheur et des moyens de l'atteindre, » précise la conseillère Joanne Couture. Et c'est le même sentiment qui motive aussi la conseillère Rébecca Martin quand elle déclare : « Notre objectif, c'est de présenter à la femme franco-manitobaine les instruments qui existent dans sa langue pour tirer profit de la vie et prendre soin d'elle-même. »

Ainsi tout un éventail d'ateliers autour du yoga avec Suzanne Prince, du Feng Shui avec Mona Bartmanovitch, de la gymnastique authentique avec Csilla Przibislawsky et de l'organisation d'albums de photos avec Sandra Siemens qui seront animés à l'occasion de cet événement. Des ateliers qui se dérouleront tout au long de la journée et qui seront accompagnés de kiosques sur l'aromathérapie, sur la coiffure de tresses, la massothérapie, le maquillage et la vente de vêtements de bébé et d'habits africains. De quoi faire de cette journée un carrefour de rencontres interactives entre femmes francophones pour la découverte en commun des différentes ressources qui existent dans la communauté et qui peuvent favoriser leur développement physique et psychologique. « Dans un monde où les femmes sont écrasées par leurs tâches quotidiennes, la pratique du yoga par exemple peut apporter un moment de répit, une conscience de son corps et de son âme, » conclut l'animatrice de yoga, Suzanne Prince.

(1) Synergie au féminin aura lieu de 9 h à 16 h à l'hôtel de Travelodge, angle avenue Fermor et chemin Saint-Anne à Winnipeg. Frais d'inscription : 30 $ comprenant muffins, café, dîner, kiosques et la participation à deux ateliers.



photo : Mohammed Choali

Rébecca Martin : « Notre objectif, c'est de présenter à la femme Franco-Manitobaine les instruments qui existent dans sa langue pour tirer profit de la vie et prendre soin d'elle-même. »

Saint-Pierre-Jolys

Pierre Beaudoin écrira l'histoire

Pierre Beaudoin a été choisi pour rédiger le livre dédié au 125e anniversaire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. Originaire d'Otterburne, il est déjà co-auteur d'un ouvrage historique sur sa paroisse. Il puisera dans cette expérience pour réaliser la tâche qui l'attend.

« Écrire un livre historique n'est pas comme écrire une légende, où l'on peut broder et embellir la réalité, illustre-t-il. Je dois m'assurer que tout ce que j'avance est véridique et vérifiable. Néanmoins, l'écriture est une passion pour moi et je pense que mon style plaît aux gens qui me lisent. »

Pierre Beaudoin s'inspirera de livres qui existent déjà pour traiter l'aspect historique de son ouvrage. Il compte également sur les témoignages des gens et sur les archives de Saint-Pierre-Jolys pour étoffer son sujet. En plus d'utiliser quelques anecdotes humoristiques, l'écrivain a l'intention de redonner aux femmes la place qui leur revient.

« Je veux leur redonner leur nom de fille et non pas seulement les appeler madame veuve un tel », cite Pierre Beaudoin en exemple.

Bien que le livre ne sera pas terminé avant trois ou quatre ans, il sera certainement possible d'en lire des extraits d'ici quelques mois.

« Idéalement, j'aimerais présenter une partie de mon travail dans des événements tels que le banquet de mai ou les fêtes du 125e anniversaire », mentionne Pierre Beaudoin.

J.-F. N.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *"Ce l'énergie à revendre"* paru à la page 19 de *La Liberté* du 8 au 14 février. Il était écrit que Manitoba Hydro mettrait en pratique des mesures de consommation énergétique. On aurait dû lire « conservation énergétique ». Toutes nos excuses.

Pas plus violent

Malgré ce que l'on pourrait en penser, le nombre de cas où les élèves sont violents à l'école n'est pas en augmentation. Cependant, les rares gestes sont plus spectaculaires.

Jean-François NADEAU

Le 18 février, à l'École diocésaine de Saint-Boniface, un garçon de 14 ans est entré avec une arme à feu de calibre 38. L'incident laisse probablement plusieurs parents perplexes. Assistons-nous à une escalade de la violence dans les écoles de la ville? Selon plusieurs personnes œuvrant dans le milieu scolaire, la réponse est non.

Professeure à l'Université d'Ottawa, Marie Drolet mène une recherche, depuis 1999, auprès de parents d'enfants de niveau primaire qui présentent des troubles de comportement violents à l'école. Selon elle, il n'y a pas nécessairement plus de cas de violence dans les écoles aujourd'hui. Toutefois, nous en sommes davantage conscients et les gestes sont plus remarqués. « Cela s'explique par deux phénomènes, commente-t-elle. Tout d'abord, le milieu scolaire a développé une politique de tolérance zéro envers la violence, ce qui fait qu'on la remarque beaucoup plus facilement. Ensuite, les rares événements violents qui se produisent sont plus spectaculaires. On voit plus souvent, par exemple, des enfants entrer dans les écoles avec des couteaux qu'auparavant. »

Le président des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, Paul Larivière, abonde dans le même sens. « Je crois que le rapport entre l'enseignant et l'élève n'est plus le même, affirme-t-il. Aujourd'hui, même si le nombre de cas n'a pas augmenté démesurément, on voit plus de menaces verbales envers le personnel. Cela contribue à ce que plusieurs jeunes professeurs remettent leur carrière en question. »

Quelques facteurs, en plus de celui de vivre dans un milieu familial violent, expliqueraient ces modifications de comportement chez les jeunes. « Évidemment, les enfants sont grandement influencés par ce qu'ils voient dans les médias de masse, note Marie Drolet. C'est pourquoi ils sont portés à poser des gestes d'éclat. De plus, l'avènement des jeux vidéo ne favorise pas la non-violence. C'est un peu un non-sens. On banalise les comportements violents dans notre société, mais on dit à nos enfants de ne pas les répéter à l'école. »

Comme piste de solution, la chercheuse mentionne que les parents doivent être vigilants en favorisant les films, émissions ou jeux qui ne banalisent pas la violence. De plus, elle estime qu'une concertation entre les parents et le milieu scolaire est essentielle. « Deux garçons qui se chamaillent est un fait généralement considéré normal à la maison alors que cette attitude est défendue à l'école, explique-t-elle. Si les règlements étaient plus constants, l'enfant serait peut-être moins déstabilisé. »



Archives La Liberté

Paul Larivière : « Aujourd'hui, même si le nombre de cas n'a pas augmenté démesurément, on voit plus de menaces verbales envers le personnel. »

À la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), des programmes ont déjà été mis en place pour prévenir la violence à l'école et diminuer les comportements à risque. Ainsi, le programme RÉSO vise le développement social des enfants qui ont des difficultés à exprimer leurs émotions, soit parce qu'ils sont trop timides ou au contraire trop extériorisés. En outre, Pleins feux sur l'intimidation, programme importé de la Colombie-Britannique, a pour objectif de contrer ce phénomène qui concerne 15 % des élèves dans les écoles. « J'ai moi-même été victime d'intimidation, quand j'étais petite, et je me sentais seule là-dedans, raconte la consultante en matière de comportement de la DSFM, Micheline Chaput. Ce n'est plus le cas pour les jeunes d'aujourd'hui. Ils sont appuyés et notre programme fonctionne très bien. »

POLITIQUE

Débat de libéraux

Les trois candidats à l'investiture libérale dans le comté de Saint-Boniface ont présenté leurs perspectives lors d'un débat.

Mylène CRÊTE

Les Jeunes libéraux du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont tenu, le 22 février, un débat entre les trois candidats à l'investiture libérale dans le comté de Saint-Boniface. Jean-Paul Boily, Gilbert Laberge et Raymond Simard ont répondu tour à tour aux questions qui leur ont été posées. Santé, résidence pour étudiants, statut des étudiants internationaux et politique, tous les sujets couverts ont permi aux spectateurs de découper le profil des trois hommes.

« J'entame ma quatrième carrière en politique et j'ai hâte d'œuvrer en tant que député et ministre au sein du caucus national », déclare le rsidant du Vieux Saint-Boniface, Gilbert Laberge, pour conclure sa présentation. Ce dernier espère, entre autres, voir à l'amélioration des quartiers du comté de Saint-Boniface, travailler au respect et à l'élargissement des services en français, promouvoir la santé préventive et encourager le partage des richesses.

L'avocat, Jean-Paul Boily, fait également de la revitalisation du Quartier français sa priorité. Il préconise la construction d'une résidence pour personnes âgées afin d'éviter que ceux-ci ne le quittent pour un autre secteur de la ville. Il souhaite également améliorer les habitations au nord de Saint-Boniface.

« Quand l'infrastructure sociale est au niveau où elle devrait être, cela donne lieu à un développement économique simple, explique-t-il. Le problème du boulevard Provencher est qu'il n'y a pas assez de densité de population pour faire vivre les commerces qui s'y trouvent. En réaménageant les maisons, nous attirerons plus de gens. »



photo: Mylène Crête

Gilbert Laberge, Raymond Simard et Jean-Paul Boily ont débattu des questions politiques qui touchent le comté de Saint-Boniface.

Pour y arriver, le candidat à l'investiture libérale compte sur le lobbying. Jean-Paul Boily voudrait également que le gouvernement fédéral finance un peu plus les services en français pour éviter l'assimilation. En santé, il croit que l'élimination du manque de cohérence entre les provinces et le fédéral en ce qui a trait au financement diminuerait les problèmes vécus dans les hôpitaux et les cliniques.

Le président de la Corporation de développement économique Riel, Raymond Simard, tient, quant à lui, à consulter la communauté, à évaluer les problèmes qu'elle envisage et à suivre ses priorités. « Je veux appuyer les organismes communautaires et leur donner des ressources pour qu'ils puissent faire leur travail, précise-t-il. Il me faudra analyser les problèmes et les opportunités ainsi qu'agir pour chacune d'entre elles. »

Il prône une restructuration des soins de santé, l'attribution de bourses pour alléger le fardeau des étudiants et l'inclusion des immigrants et des francophiles dans la communauté franco-manitobaine afin de contrer l'assimilation.

« Ronald Duhamel a encore un grand rôle à jouer pour Saint-Boniface, souligne Raymond Simard. Il reste un partenaire intéressant pour le prochain représentant du comté. Le député qui sera élu devra continuer le travail de Duhamel, un homme politique qui ne négligeait personne. »

Francophonie canadienne

Un appui du Québec

Selon Daniel Boucher, l'appui financier du gouvernement québécois à la francophonie canadienne n'est peut-être pas extravagant, mais demeure tout de même essentiel.

Daniel BAHUAUD

Des représentants de la Société franco-manitobaine (SFM), du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ont entamé, les 20, 21 et 22 février à Toronto, des discussions avec le gouvernement du Québec pour assurer un meilleur financement par cette province aux minorités francophones au Manitoba et en Ontario.

C'est la troisième année que le gouvernement du Québec finance, par le biais de ses programmes de soutien financier à la francophonie canadienne, des projets à saveur culturelle, éducative et économique dans les communautés minoritaires.

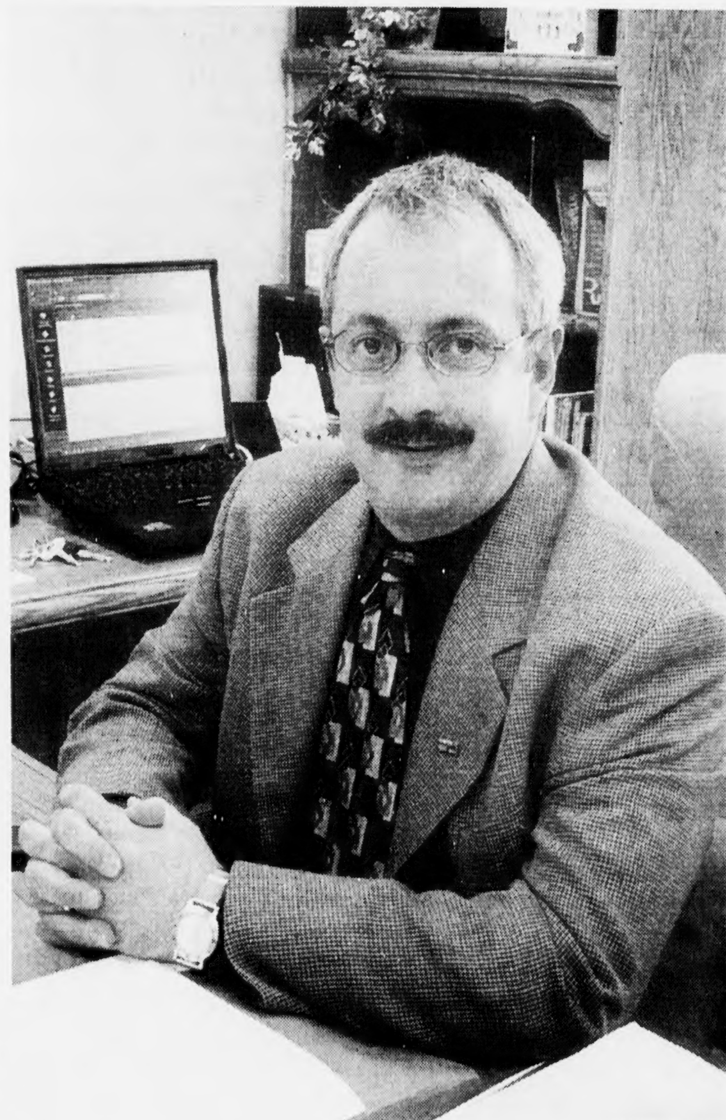
« En ce moment, le gouvernement Landry accorde 2,1 millions $ par année aux collectivités francophones des neuf provinces, souligne le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Ce ne sont pas des sommes énormes, surtout que la somme mentionnée comprend une récente bonification de 500 000 $. La partie accordée aux communautés franco-ontarienne et franco-manitobaine se chiffre à 265 000 $. »

Il n'empêche que selon Daniel Boucher, la démarche est saine. « Au moins, c'est un début, remarque-t-il. Avant 1999, il n'y avait rien; l'appui financier dépendait de la largesse des gouvernements québécois. Depuis, un processus a été mis en place pour assurer un financement continu. Et ce qu'il y a de plus positif, c'est l'inclusion des communautés minoritaires dans le processus décisionnel. Autrefois, c'étaient les fonctionnaires québécois qui décidaient. Ils le font toujours, mais au moins, nous participons de façon active et respectée au processus. Bref, la démarche est ouverte. »

Cela étant dit, Daniel Boucher estime que les francophones minoritaires devront miser sur l'assainissement de l'appui québécois.

« Bien des Québécois se rendent compte que nous ne sommes pas une cause perdue et que c'est positif de réseauter davantage la communauté francophone», dit-il.

Outre Daniel Boucher, la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire et le directeur du CCFM, Christian Delaquis, étaient de la partie.



Archives La Liberté

Daniel Boucher: « Ce qu'il y a de positif, c'est l'inclusion des communautés minoritaires dans le processus décisionnel. »

Santé

Un succès total

Lancé en septembre dernier dans les quartiers de Saint-Boniface et de Saint-Vital, le projet pilote de la trousse d'information pour les situations d'urgence (T.I.S.U.) connaît un grand succès auprès des aînés. Environ 3 000 exemplaires ont été distribués et le projet sera étendu à d'autres quartiers de Winnipeg ainsi qu'en régions si les gens le désirent.

« Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs, mentionne la facilitateur de développement communautaire au Centre de santé Saint-Boniface, Micheline Saint-Hilaire. Nous avons également constaté que les gens se prennent en main. Ils remplissent la T.I.S.U., en indiquant tous les renseignements essentiels à une intervention rapide des secouristes, et la posent sur leur réfrigérateur. D'ailleurs, certaines trousses ont été utiles dans des situations d'urgence. »

Une session d'information francophone se tiendra, le 7 mars aux locaux de la Société franco-manitobaine, pour les organismes et communautés intéressés à implanter le projet dans leur milieu.

J.-F.N.

Dans la peau des grands

Plusieurs jeunes de la Division scolaire franco-manitobaine ont pu se mettre dans la peau des politiciens qui les représentent à l'occasion du Parlement jeunesse.

Jean-François NADEAU

Une soixantaine de jeunes des écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine se sont réunis, du 22 au 24 février, au Palais législatif. L'espace d'une fin de semaine, certains sont notamment devenus, à l'occasion du Parlement jeunesse, ministre de la Justice, premier ministre ou encore chef de l'Opposition.

Parmi les projets qui ont été discutés en Chambre, deux principaux portaient sur la vente de bison au Manitoba et sur le terrorisme au Canada. « Le projet de loi sur le terrorisme a été entériné, indique l'un des organisateurs de l'événement, Martin Gautron. Il visait à établir des programmes anti-terroristes au pays. De plus, le gouvernement a déclaré le 11 septembre Journée nationale contre le terrorisme. »

Martin Gautron, qui en était à sa troisième participation au Parlement jeunesse, a grandement été impressionné par la qualité des débats lors de l'événement. « C'était la première année que je figurais parmi les plus vieux et j'avais certains doutes au départ, avoue-t-il. Toutefois, je dois dire que l'expérience a été fantastique et que les débats étaient vraiment forts. Les projets de lois ont très bien été présentés par les ministres. Définitivement, je crois que cette année était l'une des meilleures. »

Pour le jeune organisateur, la tenue d'un Parlement jeunesse est très importante et bénéfique pour les jeunes qui s'intéressent à la politique. « Il s'agit du meilleur moyen pour nous d'apprendre le fonctionnement de notre système parlementaire, explique-t-il. Nous sommes placés en situation réelle et devons trouver des solutions à des enjeux d'actualité. Je ne vois pas quelle situation d'apprentissage pourrait être supérieure à celle-là. »



photo : Jean-François Nadeau

Martin Gautron : « Je dois dire que l'expérience a été fantastique et que les débats étaient vraiment forts. Définitivement, je crois que cette année était l'une des meilleures. »

PEINTURE

Ses racines par les arbres

Pour la peintre Damyèle Arbez-Chaput, l'arbre est l'élément qui se compare le mieux à l'histoire et aux luttes de ses ancêtres et de sa communauté actuelle.

Jean-François NADEAU



photo: Mylène Crête

Damyèle Arbez-Chaput : « La peinture abstraite est beaucoup plus flexible et elle me donne l'occasion d'être davantage expressive dans mes œuvres. »

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) présente, jusqu'au 14 avril, *La politique de ma culture* de la peintre Damyèle Arbez-Chaput. Comptant plus d'une cinquantaine de toiles, la plus importante exposition solo de l'artiste est une métaphore sur l'histoire et la culture de sa communauté.

Toute l'exposition gravite autour du même sujet, l'arbre, qui a une valeur très symbolique pour Damyèle Arbez-Chaput. Il représente pour elle ses racines et sa culture. « J'ai pensé à mes ancêtres et à leur arrivée dans les petites communautés francophones du Manitoba et je suis allée visiter ces villages, raconte-t-elle. Je me suis rendu compte que ce qui m'inspirait dans ces localités était le paysage, et surtout les arbres. J'ai alors compris qu'ils seraient le véhicule que j'utiliserais et qu'ils symboliseraient la personne, mes ancêtres et moi-même. »

Du début à la fin de l'exposition, l'arbre subit de nombreuses transformations. Il passe du stade où il est abattu et isolé dans le paysage à celui où il reprend de la vigueur et s'harmonise avec les éléments qui l'entourent. « Cela représente l'évolution de la pensée de la personne qui commence à comprendre que la lutte peut être différente quand il y a compréhension et respect du rôle de chacun, affirme Damyèle Arbez-Chaput. Plus on avance dans *La politique de ma culture*, plus l'arbre devient l'élément qui domine, le point central de l'identité. Il stimule la fierté et le sens d'appartenance et s'intègre aux autres éléments de la nature. L'arbre reprend sa place avec conviction et respect de soi-même et de son environnement. »

Pour réaliser ses toiles, peintes à l'huile, l'artiste franco-manitobaine a préconisé une approche d'influence européenne. Les couleurs à l'arrière-plan se mélangent discrètement, tout en étant chaudes et vivantes. De plus, elle a opté pour une représentation abstraite des éléments. « Mes arbres n'ont pas nécessairement de feuilles et le ciel n'est pas toujours bleu et le gazon vert, mentionne Damyèle Arbez-Chaput. La peinture abstraite est beaucoup plus flexible et elle me donne l'occasion d'être davantage expressive dans mes œuvres. Je suis également inspirée par l'un de mes artistes préférés, Salvator Dali. »



photo: Hubert Pantel

Bal « masqué »

Le Cercle Molière a célébré, le 21 février, l'obtention du Masque de la meilleure production franco-canadienne de l'Académie québécoise du théâtre pour les représentations de la pièce Poissons de Marc Prescott. Le prix a été remis au dramaturge lors du Gala des masques qui s'est déroulé le 3 février à Montréal.

Musique

Claude en solo

Le spectacle solo de Claude De Moissac à Saint-Pierre-Jolys sera l'occasion idéale de voir s'exprimer le musicien autrement qu'avec la formation Bandaline.

Daniel BAHUAUD

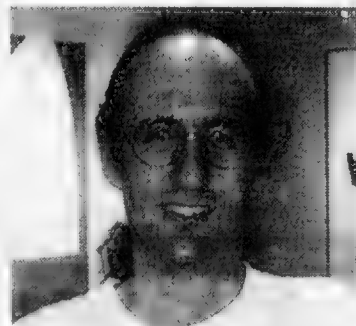
« Cela fait déjà plus de quatre ans que je n'ai pas monté de spectacle en solo, reconnaît l'auteur-compositeur-interprète du groupe Bandaline, Claude De Moissac. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que je me présenterai, le 2 mars, à Saint-Pierre-Jolys (1). Je pense pouvoir monter un bon show. Ce sera l'fun! »

Les mélomanes connaîtront plusieurs temps musicaux avec Claude De Moissac. D'abord, il y aura le côté chant. « J'ai quelques bonnes tounes dans mon sac musical, soutient l'artiste. Entre autres, on entendra la chanson de style folklorique que j'ai composée en honneur d'un de mes ancêtres, *Le mariage de Jos Marchand*. Mais on entendra également des airs que je n'ai pas l'occasion de jouer avec Bandaline, comme *Un pas en avant* et *Le Dernier jour de l'hiver*, qui sont de style piano-rock et rag, respectivement.

« De plus, j'interprèterai des chansons jazz, poursuit-il. Pour ceux qui connaissent moins ce genre musical, il n'y a pas de quoi s'inquiéter, puisque ce seront des standards. Il se peut fort bien que vous les reconnaîtrez sans savoir leur nom ou qui les a écrites. »

Dans un troisième temps, le pianiste jouera quelques partitions instrumentales, notamment, des airs des années 1940 et 1950, comme *La Mer* de Charles Trenet.

Claude De Moissac est le premier à souligner que cette soirée musicale sera pour lui une façon de renouer avec un public qui l'associe grandement avec Bandaline. « J'ai joué pour les Intrépides et je joue pour l'ensemble des Contemporary Dancers, dit-il. Je joue même dans une église de Winnipeg, les dimanches! Mais quand on me voit, on dit, "Tiens, c'est le gars de Bandaline". La beauté d'un spectacle solo, c'est que je peux m'exprimer autrement. C'est libérateur. Mais en revanche, c'est plus gênant aussi. Le musicien solo se met complètement à nu devant son public. S'il commet une erreur, il ne peut pas s'en sortir si aisément ! »



Archives La Liberté

Claude De Moissac : « La beauté d'un spectacle solo, c'est que je peux m'exprimer autrement. C'est libérateur. Mais en revanche, c'est plus gênant aussi. »

(1) Claude De Moissac sera en spectacle le 2 mars à 19 h 45 au piano-bar du restaurant La Table des Bonnes Sœurs. Réservation de table: 775-7439 (Louis) ou 433-7758 (Nicole).

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Le ***Club de danse du bon vieux temps*** vous invite à des soirées dansantes les 8 et 22 mars. Le coût est de 5 $ par personne. Info : 878-9562 ou 878-3352.

LA BROQUERIE

✎ Le comité culturel vous invite à une ***soirée acadienne*** avec le groupe Barachois de l'Île-du-Prince-Édouard le 6 avril à 20 h à l'aréna. Billets : Diane 424-5658, Rolande 424-5742 et Jacqueline 424-5167.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ Le comité culturel présente une ***Boîte à chansons*** le 16 mars à 20 h à la Salle du centenaire. Le coût des billets est de 15 $ pour les adultes et de 8 $ pour les 12 ans et moins. Ceux-ci sont disponibles au Foidart Mini-Stop avant le 11 mars. Info : Claire Mabon, 248-2390.

SAINT-ADOLPHE

✎ Une ***soirée Bière et saynètes*** aura lieu le 16 mars à 20 h à la salle des pionniers. Prix d'entrée : 10 $. Billets et info : Éveline 883-2383 ou Adrien 883-2381.

SAINT-BONIFACE

✎ L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Émilius Goulet, prêchera une ***retraite sur le Carême aujourd'hui*** à la cathédrale de Saint-Boniface durant les six dimanches du Carême de 19 h 30 à 21 h 30. La troisième prédication aura lieu le 3 mars. Info : 237-8358.

✎ ***Développement et Paix*** vous invite à rencontrer l'animateur du Centre jeunes Kamenga de Bujumbura au Burundi, Jérôme Ninteretse, le 13 mars à 19 h 30 à Cœur-Immaculé-de-Marie (2321, chemin St-Mary's). Info : 261-9883.

✎ Les ***répétitions de l'Alliance Chorale Manitoba*** pour le Festival de la chanson française auront lieu les 3 et 16 mars ainsi que les 14, 21 et 27 avril à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Pour participer, téléphonez au 233-7423. Une cotisation de 10 $ est demandée.

✎ Un ***atelier de nutrition*** pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans aura lieu le 6 mars au CRÉE. Veuillez confirmer votre présence **avant le 5 mars** au 237-9666.

✎ Pluri-elles organise des ***ateliers sur la communication mère-fille*** qui débuteront le 6 mars et ce pour une période de 5 semaines. L'activité se déroulera de 18 h 30 à 19 h 45 au 570, rue des Meurons. Toutes les filles âgées entre 10 et 12 ans ainsi que leur maman sont invitées. Coût : 10 $. Info : Rébecca, 233-1735 ou 1-800-207-5874.

✎ Pluri-elles organise ***Synergie au féminin*** afin de célébrer la journée internationale de la femme. Divers ateliers se dérouleront le 9 mars entre 9 h et 16 h au Travelodge sur la rue Alpine. Inscriptions et info : 233-1735.

✎ Une ***conférence sur le cerveau et l'apprentissage*** sera donnée par l'intervenant formateur en éducation Gervais Sirois le 16 mars à l'école Précieux-Sang de 9 h à 15 h.

✎ L'assemblée générale annuelle d'***Habitat chez-soi*** aura lieu le 19 mars au Centre de pastorale à 19 h. La construction d'une maison au nord de Saint-Boniface sera à l'ordre du jour. Les bénévoles intéressés à œuvrer dans l'organisme peuvent se présenter à l'assemblée. Info : Marcel Degagné, 237-7611.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ La neuvième édition du ***Festival de la famille sur la Rouge*** se déroule le 3 mars au sous-sol de l'église. Venez vous amuser en famille! Info : Philippe Sabourin, 758-3512.

SAINT-LAURENT

✎ Venez célébrer l'hiver à la façon des Métis les 2 et 3 mars lors du ***festival Manipogo***. Une foule d'activité s'y dérouleront. Info : Louis Allain.

SAINT-VITAL

✎ Participez à la Passion de Jésus en assistant à un ***atelier de préparation à la Semaine sainte***. L'activité animée par l'abbé Fernand Villeneuve et Sœur Alice Laurin de l'Ontario aura lieu le 8 mars à 19 h et le 9 mars de 9 h à 16 h à l'église Saint-Eugène. Le coût est de 10 $. Inscriptions : Cécile Perreault, 256-7058.

AUTRES

✎ Les jeunes âgés entre 14 et 18 ans sont invités à participer au ***camp de sélection de l'équipe d'improvisation*** du Manitoba qui se rendra aux Jeux de la francophonie à Rivière-du-Loup du 1er au 5 août. La sélection se déroulera le 9 mars à 13 h à la salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les intéressés devront compléter un formulaire d'inscription et le remettre au Conseil jeunesse provincial avant le 4 mars. Info : 237-8947.

✎ Le ***CRÉE*** recherche des gens intéressés à avoir un kiosque pour exposer leurs services pour les familles lors de la conférence provinciale pour parents le 16 mars de 11 h 30 à 13 h 30. Il n'y a aucun frais pour l'exposition. Téléphonez au 237-9133 ou au 237-9666 **avant le 27 février** pour réserver votre place.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente, à 21 h, ***Nadia Gaudet*** le 1er mars et la finale de la Ligue d'improvisation du Manitoba le 8 mars. Le coût pour cette activité est de 6 $ pour adulte ainsi que 4 $ pour les étudiants et les personnes âgées. ***Le Mârdi Jazz*** présente, à 21 h, ***Knut Haugsoen*** le 5 mars et ***David Larocque*** le 12 mars. Info: 233-8972.

Le ***concert du printemps*** de la ***chorale des Intrépides*** aura lieu le 7 avril à 20 h à la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Billets : 12 $. Info : 233-7423.

DANSE

La danseuse ***Claire Marchand*** présente son spectacle ***Flamenco Vivo!*** le 30 mars au Centre culturel franco-manitobain. Info :780-3333.

Le ***Ballet royal de Winnipeg*** présente ***Sleeping Beauty*** du 13 au 17 mars à la salle du Centenaire de Winnipeg. Info : 956-2792 ou 1-800-667-4792.

THÉÂTRE

Le ***Théâtre des Quat'Cochons*** présente la pièce ***Les quatre petits cochons*** de Janine Tougas le 3 mars à 14 h et le 4 mars à 19 h au Centre de renouveau Aulneau. Prix d'entrée : 10 $ adultes, 5 $ enfants de 5 à 17 ans. L'entrée est gratuite pour les 4 ans et moins. Billets : 987-7090.

Le ***Winnipeg Jewish Theatre*** présente la pièce ***Victoria*** au Centre culturel franco-manitobain du 13 au 17 mars. Info : 477-7478.

EXPOSITION

Le ***Golden Boy*** est en exposition au ***Musée de l'homme et de la nature*** jusqu'au 7 mars. Info : 956-2830.

Le Centre culturel franco-manitobain présente ***La politique de ma culture*** de ***Damyèle Arbez-Chaput*** du 28 février au 14 avril. Info : 233-8972.

FAMILLE

Le ***Musée des enfants*** de La Fourche invite les enfants à venir écouter quelques histoires dans la galerie Once Upon at Time à tous les dimanches du mois de mars à 14 h. Info : 943-7752.

Le ***Centre d'interprétation du marais Oak Hammock*** organise son ***beach party*** annuel les 16 et 17 mars. Vous pourrez admirer les oiseaux du Club de perroquets du Manitoba et du Club de pinsons du Manitoba et écouter la musique du Winnipeg Steel Drum Orchestra.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

BALLET

Premiers pas de chorégraphes

Une fois l'an, les étudiants et professeurs de l'école du Ballet royal de Winnipeg peuvent présenter leurs créations à un public enthousiaste.

Mylène CRÊTE

Quelques étudiants seniors et professeurs de l'école du Ballet royal de Winnipeg ont présenté le fruit de leur travail lors de la compétition de chorégraphie First Steps tenue entre le 21 et le 28 février. Le programme a débuté, il y a 12 ans, pour répondre au désir des danseurs de s'initier à la chorégraphie. Le projet a lentement grandi pour devenir, cette année, une occasion de remettre des prix aux meilleures routines.

« Sans nouvelles danses, il n'y a plus de danse, signale la directrice de First Steps, Josée Garant. Cela fait prendre conscience aux danseurs de l'importance du chorégraphe. » D'année en année, de plus en plus d'étudiants se sont intéressés à l'événement. Pour cette douzième édition, les œuvres de 20 chorégraphes ont été présentées.



photo: Mylène Crête

Le danseur Scott Andrew présentera sa chorégraphie *A.B.S.* sur une musique du film *American Beauty*.

Scott Andrew est un de ceux-là. Sa pièce *A.B.S.*, qu'il a dansée lui-même, lui a demandé sept mois de travail. « Ça m'a permis de m'exprimer, indique le danseur de 17 ans. C'est la première fois que j'interprétais une danse que j'ai créée. »

Il lui a fallu plusieurs répétitions pour prendre le temps d'écouter la musique du film *American Beauty* qu'il a choisie et pour jouer avec les mouvements. Pour tout costume, Scott Andrew portait une tuque rouge tricotée par sa grand-mère, des collants et, par-dessus, des pantalons de sport à boutons pressions pour qu'il puisse les enlever rapidement.

« Cette chorégraphie représente ma vie, explique-t-il. Les pantalons symbolisent un aspect de mon existence qui change. C'est pourquoi je les enlève. » Danseur depuis 13 ans, Scott Andrew aime autant créer une chorégraphie que l'interpréter. Il souhaite découvrir l'Europe et peut-être danser pour le Ballet royal de Winnipeg. « J'aime voir la réaction des spectateurs lorsque je fais quelque chose », reconnaît-il.

De l'avis de Josée Garant, toute la mission d'une chorégraphie réside dans sa capacité à toucher les gens. « Les spectateurs doivent se demander si cela fonctionne pour eux, suggère-t-elle. Si une danse les laisse indifférents, c'est que ça n'a pas marché. »

Une cérémonie de remise de prix pour les gagnants de First Steps se tient le 1er mars dans l'édifice du Ballet royal de Winnipeg.

Cinéma

Restaurer pour mieux voir

En 1897, le Manitobain James Freer produit le premier film tourné au Canada. Malheureusement, ce film n'existe plus, victime de la détérioration de la pellicule. Notre héritage visuel est-il menacé?

Daniel BAHUAUD

Pour le cinéphile et l'historien, rien de plus déroutant, voire désespérant, que de constater la disparition d'une pellicule. Que faire pour préserver notre patrimoine visuel des ravages du temps et de l'oubli? C'est justement la question que se sont posé des experts sur le cinéma canadien, lors d'une table ronde portant sur la conservation des films, organisée le 26 février à Winnipeg dans le cadre du festival du cinéma canadien Film Exchange.

« Bach est sombré dans la quasi-obscurité et quelques siècles plus tard, Mendelssohn a restauré sa place au panthéon des grands compositeurs, souligne un des panélistes, le directeur de la Cinémathèque québécoise, Robert Daudelin. Le cinéma n'a pas ce luxe, puisque les pellicules se détériorent. Les films en noir et blanc tournés avant 1952 sont à base de nitrate d'argent, un produit chimique très instable; ils s'effritent. Les films noir et blanc des années 1960, eux, souffrent du "syndrome du vinaigre", une maladie redoutable. Même résultat. Et les films couleur ont des teintures qui s'affadissent. Les couleurs s'effacent. »

Robert Daudelin, estime que l'industrie du cinéma canadien a des défis bien précis à relever pour assurer au maximum la conservation des films. Le premier, c'est l'élaboration d'une stratégie nationale visant la conservation des films. Il faut de la concertation. « Le septième art est un jeune art, souligne-t-il. Le cinéma est né il y plus d'un siècle, mais à peine. Notre sens de l'importance du cinéma, autant comme document historique que forme d'expression artistique, est donc relativement jeune. Des erreurs ont été commises. Or, à l'encontre d'autres formes d'expression artistiques, comme la musique, le temps n'est pas favorable. Déjà la moitié des films de l'époque muette ont disparu.

« Il nous faut donc une infrastructure capable de répondre aux besoins de l'industrie, poursuit-il. Si les organismes dédiés à la conservation des films s'entendaient pour se réseauter, ce serait déjà bien. On pourrait également solliciter l'appui de l'industrie du cinéma. Lors de la fermeture d'un laboratoire de cinéma, la routine veut qu'on contacte les producteurs et qu'on leur donne 30 jours pour venir chercher leurs pellicules, sans quoi le tout est jeté au rancart. Plusieurs bons films canadiens ont été ainsi perdus. Or, si tout le monde s'entendait sur une démarche à suivre, on ne perdrait pas des films avec de pareilles bévues. »

Dans un troisième temps, Robert Daudelin préconise la restauration sérieuse de films. « L'industrie du cinéma, même aux États-Unis, ne s'est embarquée que très récemment dans l'aventure de la conservation et de la restauration des films, rappelle-t-il. C'est surtout parce qu'elle s'est rendu compte, avec l'avènement de la vidéocassette et du DVD, du capital qu'il y avait à faire en préparant des films pour le visionnement à domicile. Donc, c'est une évolution du marché qui a poussé les studios américains à miser sur la restauration et l'archivage. Auparavant, elle commandait souvent la destruction de films. Par exemple, après le tournage d'un *remake*, il n'était pas rare qu'on se débarrasse de la version originelle.

« Or, il y a des restaurations bousillées, poursuit-il. Il faut se méfier de l'expression *director's cut*, qui souvent va carrément à l'encontre des intentions des auteurs des films. Des gens, pourtant bien intentionnés, ont "restauré" le *Vertigo* d'Alfred Hitchcock, de manière à faire tourner le réalisateur dans sa tombe. Les couleurs ne sont plus les mêmes et il y a même eu des ajouts. Maintenant, un chercheur sérieux voulant visionner une copie d'origine, devra se déplacer à la Cinémathèque française à Paris. »



photo: Gracieuseté Cinémathèque québécoise

Robert Daudelin: « Si tout le monde s'entendait sur une démarche à suivre, on ne perdrait pas autant des films. »

Robert Daudelin estime que les restaurateurs devraient se renseigner davantage et, dans la mesure du possible, consulter les réalisateurs de films. « Nous voulions produire une version longue du classique de Michel Breau, *Entre la mer et l'eau douce*, produit en 1967 et qui mettait en vedette Geneviève Bujold. Michel Breau nous a dit, "Pas question d'ajouter des longueurs!" »

Par contre, dans certains cas, l'ajout du *footage* perdu peut se justifier. Le documentaire de Gilles Groulx, *Voir Miami*, produit en pleine Guerre Froide, voulait traiter des lancements de missiles depuis le cap Canaveral. Or, des scènes tournées à Cuba ont été retirées du film, de peur d'offusquer les Américains. « Aujourd'hui, la restauration permet de rendre justice à l'intention de l'auteur. C'est justement ce genre d'intervention éclairée qui assurera la survie de notre héritage visuel », conclut Robert Daudelin.

FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE FRANÇAISE

25 ans, ça se fête !

En juin, une bande d'irréductibles et hardis Canadiens-français convergeront vers Saint-Boniface pour célébrer le 25e anniversaire de la Fédération culturelle canadienne-française.

Daniel BAHUAUD

Organisme pancanadien, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), fêtera en juin son 25e anniversaire à Saint-Boniface, son lieu de naissance.

Créée en 1977 dans le but d'effectuer du lobbying culturel de façon plus concertée et plus efficace auprès du gouvernement fédéral, la FCCF est devenue un organisme clé dans l'établissement de l'espace culturel franco-canadien. Ayant crée, encouragé et consolidé un dialogue entre les francophones minoritaires et le Québec, sans parler de la Francophonie internationale, cet organisme a fait du chemin depuis.

En outre, la FCCF a réussi à obtenir et assurer le financement continue d'une trentaine de projets culturels d'envergure, dont le Coup de cœur francophone et le programme l'Échangeur conçu par la Maison des artistes visuels francophones, à Saint-Boniface.

De passage au Manitoba du 14 au 17 février, la responsable de l'événement, Anne-Sophie Ducellier, estime que le 25e anniversaire de l'organisme est une excellente occasion de fêter les acquis du dernier quart de siècle et de réfléchir à l'avenir du projet culturel francophone. « Notre thème, *25 ans à l'avant plan: Tracer un espace culturel*, mettra en valeur la nécessité de songer à notre vision collective pour l'avenir, dit-elle. En mars, nous entérinerons la continuation de l'entente avec le fédéral, qui assurera le financement des projets comme le Coup de cœur francophone. Mais au-delà de l'heureuse conclusion de ce processus, nous devrons nous demander où nous voulons être dans quelques années. »

Pour y arriver, la FCCF prévoit une série de conférences et de tables-rondes autour du développement culturel et de la diffusion des arts de la scène. De plus, la fête, qui aura lieu du 12 au 16 juin au Centre culturel franco-manitobain, permettra la remise des prix Hommage et du prix de la Zone francophone. Il y aura des expositions d'art visuel, une soirée théâtre et une soirée *Paroles et musique*.

L'organisateur des soirées culturelles du 25e, Roger Léveillé, se dit heureux que la fête ait lieu au Manitoba. « On se rendra à l'évidence que la production artistique franco-canadienne se mesure à tout ce qui se fait de mieux dans le monde culturel, affirme-t-il. Les victoires ont parfois été acquises à la suite de dures luttes, mais rien n'a pu contrevenir à l'essor des premiers 25 ans, et rien ne viendra ralentir l'éclat des prochains 25 ans. Nous sommes irréductibles. »



Archives La Liberté

Roger Léveillé: « Nous sommes irréductibles. »

AVIS IMPORTANT

Veuillez noter qu'à compter du **1er avril 2002**, le journal *La Liberté* sera publié le jeudi plutôt que le vendredi.

Ainsi, notre heure de tombée passe du *lundi midi* **au jeudi 17 h**.

Merci!

D'UNE LANGUE À L'AUTRE

par G. Aileen Clark

« SAINT-PATRICE ET LES FRANCOPHONES »

Que faites-vous pour fêter la Saint-Patrice? Le 17 mars, on rend hommage à Patrick (du latin *Patricus* - devenu *Patrice* et *Patrig* en Breton), le grand évangélisateur de l'Irlande. Or, avez-vous déjà songé au rapport intime entre les symboles les plus chéris de l'Irlande et la langue française?

OÙ EST MON BOL DE STEW ?

Commençons l'examen de cette fête par la panse. Pour la Saint-Patrice, on sert d'habitude un gros bol de « stew » traditionnel : agneau, « patates », légumes dans une sauce épaisse. Cette recette inclut à l'occasion du « mutton » au lieu de l'agneau, un terme qui vient du français « mouton ». Au Manitoba français, on nous reproche souvent le terme « stew » que l'on traite d'anglicisme. Les puristes insistent qu'il serait préférable d'utiliser le terme « ragoût ». Ce terme vient de « ragoûter » qui veut dire « réveiller le goût » (a. XIVe siècle). Il est vrai que le « ragoût de pattes de cochon » traditionnel réveille le goût. Mais il ne faudrait pas rejeter le terme « stew », pour parler d'un ragoût. Le mot « stew » vient de l'ancien français, plus précisément du verbe « étuver ». On suppose que l'origine est du latin *extupare* qui voulait dire des bains « remplis de vapeurs chaudes ». C'est sans doute pourquoi en français moderne on définit une « étuvée » comme toute préparation d'aliments à vapeurs chaudes. Ainsi, chaque fois que nous parlons d'un « stew » contentons-nous de savoir que le mot vient du français.

UNE PINTE (OU DEUX) DE GUINNESS!

Savez-vous qu'une pinte de bière Guinness contient une grande quantité de fer et qu'elle a même des effets bénéfiques pour les gens qui souffrent d'une créance en ce minéral? Cela est à propos ce mois-ci puisqu'on ne saurait fêter la Saint-Patrice sans le (ou *les*) « pint(s) of Guinness», bière nationale de l'Irlande, caractérisée par son allure noire et opaque, recouverte d'une mousse style « cappuccino ». Le mot anglais « pint » vient de l'ancien français (a. 1260) « pinte ». Il s'agit d'une ancienne mesure de capacité pour les liquides (1 136 cl). Il est à noter que ce terme est toujours employé dans les deux langues, surtout quand il est question d'une bonne « broue ».

MAESTRO, UNE DITTY S.V.P.!

C'est au moment où arrive l'orchestre que la fête commence en bonne et due forme. Les violons sifflent pour jouer les « Irish ditties » - c'est-à-dire des petites chansons composées. Le terme « ditty » vient de l'ancien français « dité » (origine latine de *dictatum* - chose dictée). Tandis que les anglophones ont donné la connotation de *chanson dictée* à « ditty », nous avons adapté le « dité » en français moderne pour en faire un exercice scolaire - la fameuse « dictée ». Les petits Franco-Manitobains regrettent sans doute que l'évolution ait donné lieu à la « dictée » et non à la « ditty »!

VOULEZ-VOUS JIG-ER AVEC MOI?

Lorsqu'on entend les « ditties » le jour de la Saint-Patrice, la tendance naturelle est de danser la « jig » à la *Riverdance*. Ce n'est qu'au XVIIe siècle (a. 1658) que les francophones ont récupéré le terme « gigue » pour connoter le sens de « air de danse, danse très vive». Effectivement, le concept de la « jig » vient de la culture irlandaise. Or, le mot vient du français « gigue », formé du terme ancien « gigot » - une jambe. C'est de cette acception que les Anglais ont créé le terme « jig » , c'est-à-dire le fait de bouger les « gigots ». Nous utilisons toujours le terme « gigot » pour parler d'une coupe de viande, soit le gigot d'agneau.

LA FÊTE EST POUR TOUS

Les *ditties* et les *jigs*, les *pints* et les *stews* sont pour nous comme pour les Irlandais. Cette année, portons donc un vêtement vert et levons notre verre au dynamisme de notre patrimoine linguistique ainsi qu'à la mémoire de Saint-Patrice!

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Un franco en Suisse



Dans *La Liberté* du 24 mars, 1977, on pouvait lire : « Un jeune manitobain de Saint-Malo, Richmond Gosselin, produit des éclats dans une équipe de hockey suisse, celle de Saint-Imier de la région de La Chaux de Fonds. Les Suisses l'appellent leur "David" en raison de son petit gabarit et de sa grande témérité. Ce sont ces grandes qualités de technicien qui lui ont valu une place au sein de cette équipe suisse. Richmond Gosselin jouera encore une saison de plus en Suisse. Il est un grand amateur des Canadiens de Montréal. »

Recette — Pommes de terre au gratin de fromage et champignon

2 grosses pommes de terre rouges
1 c.à table (15 ml) d'huile d'olive
1 1/2 tasse (375 ml) de champignons tranchés
2 gousses d'ail, hachées
2 c.à thé (10 ml) de persil haché
Sel et poivre
4 oz (115 g) de fromage cheddar, tranché mince

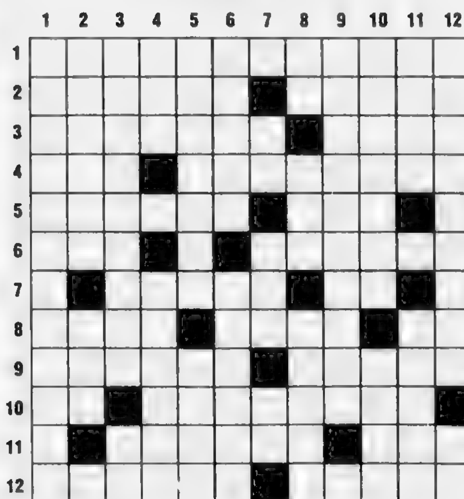
- Préchauffer le four à 400°F (200°C).
- Cuire les pommes de terre de 15 à 20 minutes dans une casserole remplie d'eau bouillante. Refroidir et couper en tranches, sans retirer la pelure.
- Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu modéré. Faire revenir les champignons et l'ail.
- Ajouter le persil. Saler et poivrer au goût. Réserver.
- Dans 4 moules à muffins huilés, disposer en couches successives les tranches de pommes de terre, les champignons et le fromage.
- Cuire au four 15 minutes et faire gratiner sur le gril quelques minutes. Servir.

Donne 4 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 182



HORIZONTALEMENT

1. Ensemble des travaux destinés à modifier le relief d'un sol.
2. Araignée commune. – Chimiste allemand (1868-1934).
3. Petite rondelle de caoutchouc.– Interjection.
4. Ville de Yougoslavie. – Pièce d'une arme à feu (pl.).
5. Renard. – Bruit incongru.
6. Possessif. – Donner un titre à un article.
7. Querelle violente. – C'est-à-dire.
8. Commune du Morbihan. – Substance parfumée. – Préposition.
9. Qualité louable de quelqu'un. – Ôter.
10. Préposition. – Prêtres.
11. Partie immergée de la coque d'un navire. – Rejette comme faux.
12. Extraies (que tu) le lait des mamelles des vaches.

VERTICALEMENT

1. Fait de ternir.
2. Entièrement vendu. – Possessif.
3. Répéter sans cesse. – Démonstratif.
4. Se marre. – Effectuai un clivage.
5. État de ce qui est aride. – Friandise.
6. Laxatifs. – Elles sont parentes.
7. Conjonction. – Trois fois. – Année.
8. Interjection. – Inflorescence. – Il habite Laval.
9. Exercer une attraction puissante et mystérieuse.
10. Folâtrer(s'). – Souffle.
11. Arbre. – Appétit sexuel.
12. Personne qui gère les fonds d'une collectivité. – Doublée.

RÉPONSES DU N° 181

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	I	L	A	T	E	L	I	S	T	E
2	H	A	L	O	G	E	N	E	■	I	I	■
3	I	L	O	T	E	■	O	P	E	R	E	E
4	L	E	T	■	R	A	L	E	M	E	N	T
5	A	N	■	R	A	T	■	R	E	N	T	E
6	N	E	M	A	T	O	C	E	R	E	■	R
7	T	R	I	B	U	N	E	■	V	■	E	N
8	H	■	S	E	M	E	■	S	E	U	L	E
9	R	E	A	L	■	S	E	M	I	N	A	L
10	O	P	I	A	T	■	S	O	L	■	I	L
11	P	A	N	I	E	R	■	G	L	A	N	E
12	E	R	E	S	■	E	S	S	A	I	E	S

Le Club de Bicolo

Concours du printemps

Coucou, oui, oui, c'est la page du concours!

Pour cette année, je vais utiliser le nom moins célèbre fête du poisson d'avril.

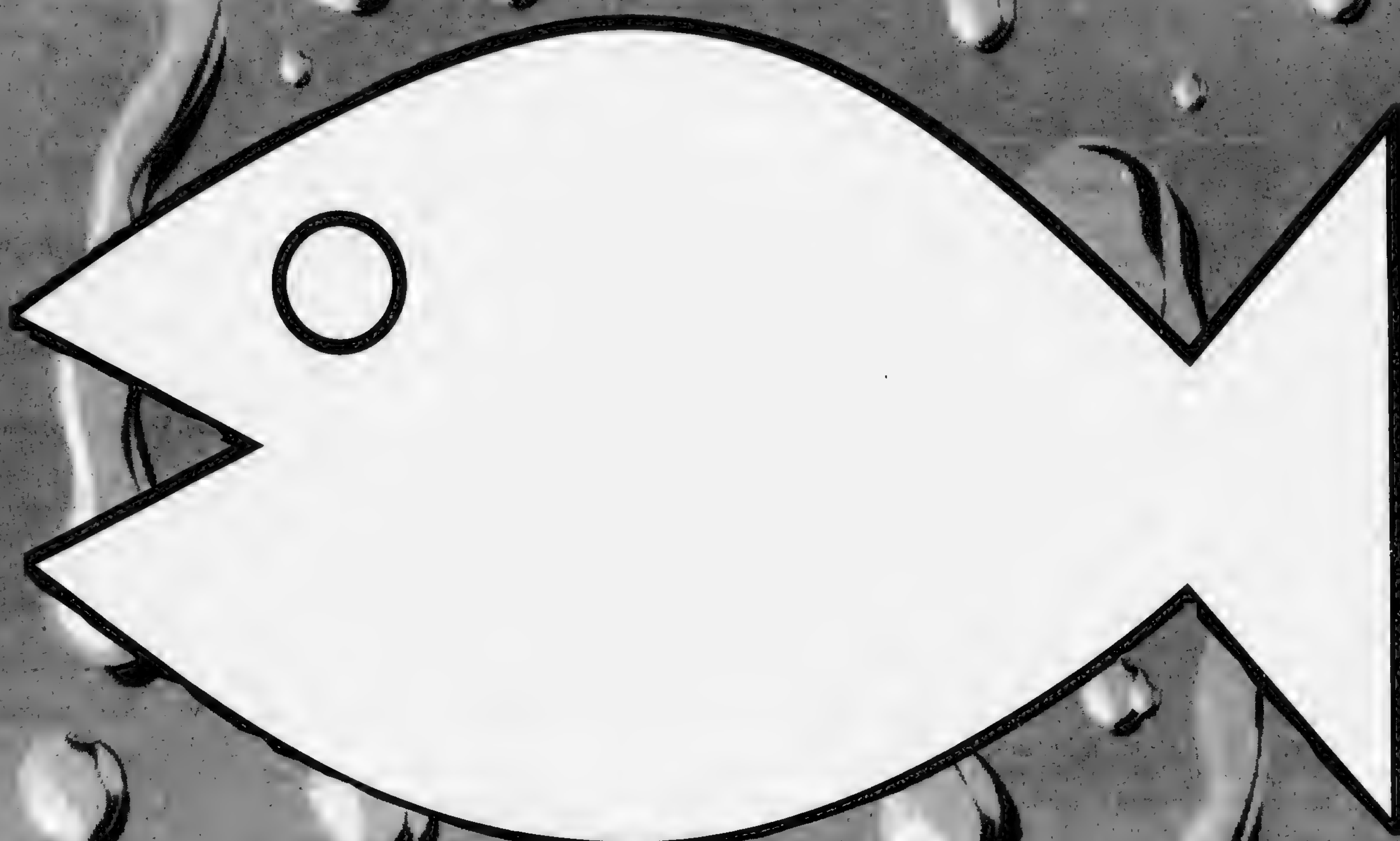
Voici donc un poisson, à toi de le décorer avec collages et autres astuces. Mais attention, les crayons de couleurs et les feutres sont interdits pour la queue! Trouve d'autres idées!

N'oublie pas de me faire parvenir ta création **au plus tard le 9 avril.**

Il y aura de beaux prix à gagner pour les participants !

Amuse-toi bien !





COUPON DE PARTICIPATION

Prénom: ____________________ Nom: ____________________

Adresse: ____

Ville: ____________________ Code postal: ______________

N° de téléphone à la maison: ________________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____

ton niveau scolaire: ________________________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Maison Gabrielle-Roy

Si près du but

Il y a sept ans déjà que la Corporation maison Gabrielle-Roy a été fondée pour faire de la demeure de l'écrivaine un site historique. Le projet arrive à sa fin.

Mylène CRÊTE

La Corporation maison Gabrielle-Roy a reçu la confirmation de Patrimoine canadien de l'obtention d'une subvention de 142 000 $. L'argent sera utilisé pour payer les travaux de rénovation de la maison où l'écrivaine a passé son enfance.

« Nous avons terminé la deuxième phase des réparations qui consistait, entre autres, à installer les fenêtres, faire la cuisine d'été et refaire la toiture avec des bardeaux de cèdres, indique la présidente de la corporation, Annette Saint-Pierre. Nous entamons maintenant la troisième phase durant laquelle la plomberie, les circuits électriques, le système d'alarme, les cloisons et l'isolation seront aménagés. »

Une fois l'extérieur de la maison refait, la Corporation maison Gabrielle-Roy en sera à restaurer l'intérieur comme il était lors de l'enfance de l'auteure, qui y a habité entre 1909 et 1937. « Nous prévoyons finir les travaux au rez-de-chaussé en juillet, ce qui nous permettrait d'ouvrir officiellement la maison au public en septembre, avance Annette Saint-Pierre. Nous recevons déjà des appels d'écoles qui voudraient tenir des réunions dans la maison. »

La Corporation maison Gabrielle-Roy prévoit développer des expositions sur certaines périodes de la vie de la manitobaine. Elle s'est associée au Conseil des monuments et sites du Québec, un organisme voué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.



Archives La Liberté

Les membres de la Corporation maison Gabrielle-Roy prévoient ouvrir les portes de la demeure à l'automne lorsque la plupart des travaux de rénovation seront terminés.

Ce partenariat a permis à trois membres du conseil d'administration de la corporation de se rendre au Québec, entre le 27 février et le 3 mars, en vue de visiter divers musées. Lise Brémault, Doris Lemoine et Annette Saint-Pierre ont rencontré des muséologues qui ont partagé leur expertise pour les aider à établir la programmation de la maison Gabrielle-Roy.

La présidente de la corporation demeurera une semaine de plus dans la Belle Province. Elle souhaite dénicher d'autres biens ayant appartenus à Gabrielle Roy qui pourraient lui être utiles pour la mise en valeur de la maison.

Saint-Eustache

De la glace qui dure

L'aréna de Saint-Eustache est sur le point de concrétiser son projet de glace artificielle. Le comité chargé d'amasser l'argent nécessaire a réussi à accumuler 205 000 $. Il ne lui reste à trouver qu'environ 50 000 $.

« Nous avons eu l'aide de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey qui nous a remis 107 000 $, de la municipalité de Cartier qui nous a donné 75 000 $ ainsi que de Manitoba Community Services, un programme avec lequel nous avons obtenu 30 000 $ », énumère une des instigatrices du projet, Debbie Beaudin.

Le montant amassé permettra la mise en place, en juin, de tuyaux, du ciment et de l'isolant essentiels au maintien de la glace artificielle. L'autre étape consistera en l'acquisition d'une machine pour fabriquer la surface glissante. L'aréna dans laquelle ces améliorations seront effectuées a été construite en 1967. Les gens du village devaient alors arroser la surface à l'intérieur et attendre qu'il fasse suffisamment froid pour que la glace prenne.

« Avec le beau temps que nous avons eu au cours des derniers jours, notre patinoire fond peu à peu, remarque Debbie Beaudin. Il faut alors voyager les jeunes d'un village à l'autre pour qu'ils puissent jouer au hockey. »



un canada branché

Félicitations
aux organismes participants :

Succès retentissant du programme VolNet : 80 organismes se BRANCHENT!

Instauré à l'automne 2000 pour une période d'un an, Volnet était un programme du gouvernement canadien visant à améliorer l'accès des organismes bénévoles aux technologies de l'information.

La Société franco-manitobaine, le Réseau communautaire ainsi que 2000 Plus Personalised Computer Training composaient, en partenariat, l'organisme d'exécution de VolNet pour la communauté francophone du Manitoba.

Grâce à cette initiative, 80 organismes, dont des comités culturels, des Centres de ressources éducatives à l'enfance, des garderies, des associations de scouts et des organismes communautaires, ont été branchés à Internet.

Plusieurs de ces organismes ont saisi l'occasion pour se procurer du matériel informatique à prix réduit et tous ont eu droit à une formation gratuite quant à l'utilisation d'Internet.



RÉGION EST

Eastern Manitoba Tourism Association
Garderie Les Petits Amis Daycare Inc.
Les P'tits Chênes Inc.
Mini Franco-Fun Sainte-Anne
CRÉE La Broquerie
CRÉE Sainte-Anne
CRÉE Lorette
CRÉE Ile-des-chênes
Comité Protecteur Scouts-Guides de La Broquerie
Le comité culturel de Sainte-Geneviève Inc.
La Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie Inc.
Paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde
Les Boutons d'Or
Centre Miriam Place Theresa
Réseau communautaire, région est
Comité culturel de Saint-Adolphe
Réseau communautaire provincial
Paroisse Sainte-Anne-des-Chênes JMJ

RÉGION OUEST

Comité culturel de Saint-Léon
La Garderie Arc-en-ciel
Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes
Mountain Industries/Atelier La Montagne
Réseau communautaire, région ouest (N.-D.-L.)
Lorne Recreational District
Pré-maternelle de Saint-Claude Inc.
Réseau communautaire, région ouest (Saint-Claude)
Somerset Villa Inc.
CRÉE Notre-Dames-de-Lourdes
CRÉE Saint-Claude
Chevaliers de Colomb (Notre-Dame-de-Lourdes)
Carmen Family Resource Centre
J.A. Cuddy Child Care Centre Inc.

RÉGION ÉLOIGNÉE

Réseau communautaire, région éloignée (St-Georges)
Réseau communautaire, région éloignée (Laurier)
CRÉE Saint-Lazare
CRÉE Saint-Georges
CRÉE Saint-Laurent
CRÉE Laurier
Sainte-Rose du Lac
Little Friends Daycare

RÉGION SUD-EST

Pluri-elles (Saint-Pierre)
CDC Chaboillé - Saint-Malo
Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys
Garderie des Bambins Co-op Inc.
Garderie Jolys Co-op Inc.
Réseau communautaire, région sud (Saint-Malo)
Commission récréative de la Rivière-aux-Rats
Midwifery Services of South Eastman
Rat River Health Council
CRÉE Saint-Pierre-Jolys
Club gymnastic Southeast Royals
École catholique d'évangélisation Inc.
Les Petits du Bois Jolys
La paroisse de Saint-Malo JMJ
Paroisse de Saint-Pierre-Jolys JMJ

RÉGION SUD-OUEST

Centre culturel et communautaire d'Aubigny
Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste Inc.
Letellier Athletic Association Ltd.
CRÉE Saint-Jean-Baptiste
CRÉE Sainte-Agathe
Chevaliers de Colomb (Saint-Jean-Baptiste)

RÉGION URBAINE

Accueil Précieux Sang Ltd.
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
École Centrale School Age Centre
CRÉE Urbain
CRÉE Saint-Norbert
Garderie Le P'tit Bonheur
Scouts de Saint-Vital
Le 100 Nons
Directorat des sports
Paroisse Saint-Eugène
Envol 91,1 FM
Camerata Nova
La Chorale des petits Intrépides
Jessie Home Inc.
Fairlane Children's Centre Inc.
Wee Bairns Infant Centre Inc.
Universal Daycare
Sunny Mountain Daycare
Sinclair Park Community Centre

Tous nos remerciements aux partenaires du programme :

- Industrie Canada et le programme VolNet
- Société franco-manitobaine
- 2000 Plus Personalised Computer Training
- Diane Bazin et tous les agents du Réseau communautaire
- Shane Barnabé – 8 bit Computer Technicians (installation et appui technique)
- Instructeurs de toutes les régions
- La Division scolaire franco-manitobaine et les directeurs d'écoles
- Centre de ressources communautaire (233-Allô)
- Fédération des aînés franco-manitobains
- Programme d'accès communautaire de La Broquerie

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

SFM LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

2000 Plus PERSONALISED COMPUTER TRAINING

VolNet est un programme fédéral administré par Industrie Canada qui vise à améliorer l'accès des organismes bénévoles aux technologies de l'information, aux compétences et outils connexes pour les aider à jouer un plus grand rôle dans la société canadienne. VolNet a pour but d'offrir à 10 000 organismes bénévoles, d'ici au 31 mars 2001, des services de branchement, y compris du matériel informatique, un apprentissage Internet et un soutien réseau.

SAINT-LAURENT

Sur la glace pour la glace

L'odyssée de la grande traversée du lac Manitoba continue. Cette fois-ci, c'est Louis Alain, Stéphane Bouchard et Claude Buors, accompagnés de leurs amis fidèles, les chiens Molson, Wolf et Jake, qui ont fait le périple d'Amaranth à Saint-Laurent.

Daniel BAHUAUD

Deux enseignants de l'école communautaire Aurèle-Lemoine et un résidant de Saint-Laurent ont entrepris à nouveau, le 23 février, la traversée de la surface blanche du lac Manitoba, le tout dans le but de collecter des fonds pour la nouvelle glace artificielle à Saint-Laurent.

Le périple, dont la première moitié, entreprise les 2 et 3 février, avait été coupée court en raison du temps froid, a vu l'équipe de hardis voyageurs marcher près de 80 kilomètres sur la surface gelée du lac Manitoba.

Le trajet a duré quelque 13 heures et demie, mais au dire de Louis Allain, la plus périlleuse étape de la traversée a eu lieu avant même que la troupe soit partie à l'aventure! « Ça été une expédition pas mal spéciale, dit-il. On est parti bien avant l'aube. La Gendarmerie royale canadienne (GRC) cherchait la personne qui avait tiré le constable Michael Templeton en pleine figure, près d'Oakville. Les policiers cherchaient un camion noir, et, comme celui de Claude Buors est noir, nous avons été arrêtés quatre fois. Un camion noir qui roule seul la nuit… et bien, je suis certain que ça leur semblait un peu louche.

« Et par-dessus le marché, dans la noirceur, nous avons pris le fossé à 80 km à l'heure, lors d'un virage, poursuit-il. Ça nous a pris une heure et demie de pelletage pour nous en sortir. »

Enfin sur la glace, le temps doux a été un atout pour la troupe. « On n'a pas eu trop froid, explique Louis Allain. Mais le temps doux est traître. Le danger, c'est de succomber à la tentation d'enlever sa tuque ou un de ses manteaux. En marchant, j'ai eu chaud. Mais je n'ai pas osé m'arrêter, sans parler de me déshabiller, parce qu'on peut facilement avoir des frissons, ce qui peut mener au désastre. »

Autre aspect traître d'un temps d'hiver clément ; il fait toujours froid! « Claude Buors est un "musher" expérimenté et nous étions très heureux qu'il se joigne à notre expédition, raconte Louis Allain. Surtout qu'il a apporté du gatorade avec lui, enveloppé dans un manteau de fourrure. Notre eau a vite gelé. Alors sa prévoyance nous a été precieuse. »

En fin de compte, le tout aura valu la peine. Fatiguée, l'équipe est arrivée à Saint-Laurent vers les 23 h, juste à temps pour se joindre à la soirée sociale d'une résidante, Sandra Buors. « J'imaginais difficilement qu'en l'espace d'une journée, je pouvais me faire arrêter par la GRC, prendre le fossé, traverser le lac Manitoba et valser à minuit lors d'une soirée dansante », conclut Louis Allain



photo: Gracieuseté Louis Allain et Stéphane Bouchard

C'est un Louis Allain optimiste qui a entrepris, le 23 février, la deuxième étape de sa traversée du lac Manitoba.

THÉÂTRE

Veras-tu Tu-l'as-tu-vu?

Une créature mystérieuse habite-t-elle le lac Manitoba? C'est la question que posera la troupe de théâtre de Saint-Laurent, le 3 mars, lorsqu'elle présentera, dans le cadre du Festival Manipogo, sa nouvelle pièce à saveur comique, *Tu-l'as-tu-vu?*

Conçue et écrite par les 15 figurants, dans le cadre du programme d'alphabétisation de Pluri-elles, *Tu-l'as-tu-vu?* offre un aperçu hilarant sur la vie de tous les jours à Saint-Laurent. Pourtant, si la pièce fera rire le public, sa raison d'être touche un fond bien plus sérieux.

« Le but premier était de fournir aux figurants l'occasion d'acquérir ou de renforcer des connaissances en français et ensuite de les partager d'une manière divertissante avec le public, souligne la coordonnatrice du projet, Michelle Fortier, qui a également assumé la mise en scène de la pièce. Et de plus, ce qu'il y a de très agréable, c'est de pouvoir valoriser la culture et le parler métis. Pour plus d'un participant, *Tu-l'as-tu-vu?* représente la première fois que la culture métisse est non seulement mise en valeur, mais en évidence. »

Tu-l'as-tu-vu? a pour thème l'impact de l'apparition et de la disparition mystérieuse d'un certain serpent géant dans un certain lac. « Oui, il s'agit bien de *cette* créature, souligne Michelle Fortier. Mais je ne veux pas trop en parler, de peur de trop en dévoiler. »

Encouragée cependant par le journaliste, Michelle Fortier souligne que certains personnages de *Tu-l'as-tu-vu?* sont persuadés que le monstre existe et que d'autres le prennent pour un mythe. « Il y aura aussi certains moments savoureux, révèle-t-elle. Par exemple lorsqu'une épouse parle de certains manquements dans sa vie de couple et que le curé du village assume qu'elle parle de la fameuse créature. »

En outre, Michelle Fortier promet des chansons et de la danse, sans parler d'un dénouement qui pose une question fondamentale sur la nature de la bête qui, il se pourrait fort bien, vogue sous et sur les flots du lac Manitoba. Comme quoi un journaliste peut inciter une metteure en scène à parler de sa pièce, après tout!

Tu-l'as-tu-vu? sera également présenté le 7 avril à 14 h 30 à la salle communautaire de Haywood. Billets: 10 $, avec goûter compris. Renseignements: 379-2521 (Cécile).

JEUX ÉCOSSAIS

Tout un exploit

Le courage est la lumière de l'adversité. Josée Morneau avait peut-être cette maxime de Vaunenargues en tête lorsqu'elle s'est présentée au Championnat du monde des jeux écossais.

Jean-François NADEAU

Josée Morneau a terminé au troisième rang lors du Championnat du monde des jeux écossais, qui se tenait à Phœnix les 23 et 24 février. Étant donné son état de santé, la femme forte est très satisfaite de sa performance.

« Je me suis disloquée le coude le 12 janvier durant un tournoi de tir au poignet, explique-t-elle. Comme ma blessure n'est pas complètement guérie, je participais à la compétition davantage pour mon plaisir que pour l'emporter. »

Néanmoins, avec un coude amoché, l'athlète a su réaliser des prouesses pour le moins étonnantes lors des sept épreuves auxquelles elle participait. « Pour le lancé du poids en hauteur, mon record personnel est de 13,5 pieds de la main droite, souligne Josée Morneau. Cependant, comme je suis blessée au coude droit, j'ai décidé de tenter ma chance de la main gauche malgré le fait que je sois droitière. Croyez-le ou non, j'ai projeté le poids à une hauteur de 12 pieds. »

Chose encore plus surprenante, Josée Morneau n'a pas beaucoup travaillé le développement musculaire de ses bras avant de se présenter au Championnat du monde. Elle préférait se concentrer sur la bicyclette pour ne pas risquer d'aggraver sa situation. Toutefois, ses occupations quotidiennes ont compensé. « Je travaille sur une ferme et je n'ai pas arrêté parce que j'étais blessée, indique-t-elle. Il est certain que j'étais moins musclée qu'à l'habitude, mais je me sentais plus légère et flexible, ce qui m'a peut-être aidé. »

Malgré les blessures et les nombreuses heures qu'elle doit passer à l'entraînement, la femme forte n'est pas du tout prête à prendre sa retraite. « J'adore la compétition, exprime-t-elle. J'aime beaucoup l'aspect sportif de la chose, mais aussi le côté amical. Je participe à divers championnats depuis des années et je me suis fait plusieurs amis parmi les femmes et hommes forts d'un peu partout dans le monde. »

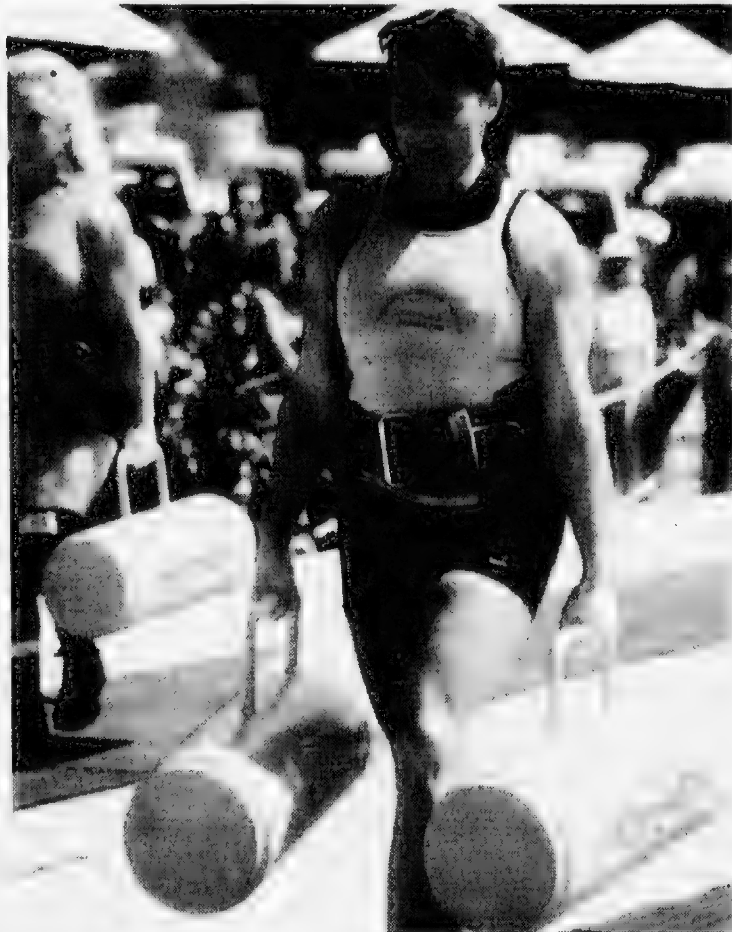


photo : Gracieuseté Josée Morneau

Josée Morneau lors du tout premier Championnat du monde des femmes fortes, qui a eu lieu en octobre 2001 en Afrique.

Le prochain championnat auquel prendra part la femme forte de Winnipeg aura lieu le 6 avril, à Columbus en Ohio. Il s'agit de l'une des plus importantes compétitions de femmes fortes présentées aux États-Unis. Il se pourrait fort bien que Josée Morneau monte de nouveau sur le podium. « Je suis présentement dans mes meilleures années et j'ai bien l'intention d'en profiter », conclut-elle.

SKI ALPIN

Descentes rapides

Les courses de slalom tenues, les 22 et 23 février, par l'Association de ski alpin du Manitoba se sont bien déroulées pour les sœurs Sarah et Alexandra Desrosiers.

Alexandra Desrosiers est arrivée première de la catégorie des 15 à 19 ans lors des deux courses auxquelles elle a participé avec un temps respectif de 55, 40 secondes et de 50, 65 secondes.

Sarah Desrosiers a pour sa part obtenu la deuxième place lors de sa première course avec un temps de 1 : 02, 58 secondes. Elle a ensuite récolté la première position avec un temps de 56, 99 secondes lors de la deuxième descente.

M. C.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 mars 2002

Le Jour du Seigneur : le dimanche 10 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Joseph, à Shediac, au Nouveau-Brunswick, par Arthur Bourgeois, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Clair de lune		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct		V Bulletin de santé	Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	7h30 Zig Zag Café	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Journal Belge	Variées	On a tout essayé	:15 TV5 l'invité	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		Dans la mire		La vie à... / :45 Boutique TVA		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Le TVA	

Lundi 4 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Mots et maux	Virginie	La vie la vie	Meilleur ennemi		Music Hall "Grande première"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Zone libre		:55 5 sur 5		:55 Fin de journée
RDI	RDIJr. /:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maisonn-euve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Double je Invité(es): Lucy Russel, Neil McGregor, Sarah Wilson.			Histoires d'îles	L'hebdo		Biblio-theca	Journal Belge	D.	P.J. police judiciare "Mauvais traitements"		Chanter la vie		Le soir 3	Autant savoir
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum des jeunes	Métropoli$	Dans ma caméra	Un an plus tard		Mario Jean Pt. 2 de 2 (du 25 fév)		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Le canal nouvelles	

Mardi 5 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Les super mamies "En contact avec son père"		Enjeux "Des gars, des filles"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Zone libre		:55 Découverte		:55 Fin de journée
RDI	RDIJr. /:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succes des stars, des nouvelles modes.					Temps présent		Journal Belge	Double je Invité(es): Lucy Russel, Neil McGregor, Sarah Wilson.			Histoires d'îles	Télé-cinéma	Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum des jeunes	Les Parfaits	Max inc.	Histoires filles	KM/H	Tribu.com "Burn out"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVAsports /:50 Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Mercredi 6 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	Rivière-des-Jérémie "Délit de fuite"		Le dernier chapitre "Chapitre à Toronto"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "La conciergerie" (Police,'97) Tania Kontoyanni, Serge Dupire			
RDI	RDIJr. 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages "Arthur Shawcross"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Arthur Shawcross"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Mots et maux	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			Chronique s d'en haut	Souris Marie, la vie est belle		Conversa-tion	Journal Belge	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Le soir 3	La vérité
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum des jeunes	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Les poupées russes "Nouvelle vie"		Emma "Site porno"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVAsports /:50 Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Jeudi 7 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow "A trouver"	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Gars, fille	Fred-Dy "Sexe, petits mensonges et vidéo"		L'Écuyer Invité(es): Robert Charlebois		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Gypsies		:55 "L'année Juliette" (Com/dra,'95) Fabrice Lucchini		
RDI	RDIJr. / 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maisonn-euve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Faut pas rêver		Écrans du monde	On ne peut pas plaire à tout le monde			Les arts et les autres	Journal Belge	Envoyé spécial			Télé-tourisme	Gour-mande	Le soir 3	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum des jeunes	Méchante semaine	Surprise sur prise	Tabou "Une quête acharnée"		Fortier "Sans piste"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Le TVA, sports/:50Loto /:55 Infopublicité				:55 Le canal nouvelles		

Vendredi 8 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Les beaux parleurs	Ce soir	Un air de famille	Infoman	Catherine "Omertà"	La fureur		Zone libre "Femmes d'influence"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports / 55 Ombre de...		55 "Elles" (Com/dra,'98) Miou Miou, Carmen Maura.		
RDI	RDIJr. / 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Culture-Choc	Grands reportages "Tout feu tout femme"		Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Tout feu tout femme"		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa			L'instit			Écrans du monde	Journal Belge	Union Libre		...Kergalen Deux jeunes femmes sont retrouvées mortes. Pt. 1 de 2			05 Le soir 3	Médi-terranéo
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum des jeunes	J.E.		Claire Lamarche				Le TVA	Je regarde... Invité(es). François Morency		TVAsports / 50 Loto	"Un cadeau pour la vie" (Dra,'96) Chelsea Field, Scott Bakula.				Infopublicité	

Samedi 9 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	101Dal-matien	La Famille pirate	Hercule	Croyez-le ou non	Papyrus	Histéria!	Au Max	Clan destin	L'Heure du midi	"Le fidèle vagabond" (Dra,'57) Tommy Kirk, Dorothy McGuire.				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Circuit PME	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Décou-verte	TV5journal /:20 Invité	Débrouil-lards	Outremers	Méditer-ranéo	TV5journal / 15Contin.	45 Reflets Sud		:45 Autovision	Journal de France	45 Cha cha cha	Les 17e victoires de la musique Grand gala récompensant les artisans de la chanson française					
TVA	6h00 Salut, bonjour!		La Trattoria	D-Klik	Fleurs, jardins	Vins fromages	I-D maison "Portes acoustiques"		Via TVA	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Tobby 2: Receveur étoile" (Com,'98) Kevin Zegers, Cynthia Stevenson.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjour-nal/Point	Parlez-moi des...	Hockey Maple Leafs de Toronto vs Canadiens de Montreal LNH Site: Centre Molson, Montréal						FrancoFolies 2000 "Spectacle d'ouverture"		Téléjou-rnal/Point	Sports/ 55 Charron	25 "Robin des bois, prince des voleurs" (Avent,'91) Morgan Freeman, Kevin Costner.					
RDI	Circuit PME	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Reportages		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Les 17e victoires de la musique		Journal de France	Union Libre		Les 17e victoires de la musique Grand gala récompensant les artisans de la chanson française.						Les 17e victoires de la musique		Mots minuit			10 Le soir 3	L'instit
TVA	Le TVA 18 Heures	"Ça va clancher!" (Police,'97) Jason Patric, Sandra Bullock.					·15 "Die Hard III: Marche ou crève" (Police,'95) Samuel L. Jackson, Bruce Willis.						Le TVA/:25 Sports	45 Loteries / 50 "Les nerfs à vif" (Dra,'91) Nick Nolte, Robert De Niro.				

Dimanche 10 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La famille Passiflore	Jim Bouton	Princesse Sissi	Et voici la petite Lulu	Le Jour du Seigneur		5 sur 5		L'Heure du midi	La Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre		"Voyageur malgré lui" (Com,'88) Geena Davis, William Hurt			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Circuit PME	L'Heure du midi	Zone libre		Accent franco.	Grands Reportages		Enjeux		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	France Foot	45 Autovision	TV5journal / 15 Invité	Temps d'affaires	Kiosque		TV5 le journal / 15 Mots minuit				Vins et fromages	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Le pied marin" (Com,'97) Walter Matthau, Jack Lemmon.				Le brunch de Maman Dion		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Info-publicité	Week-end financier	"La guerre des étoiles: Un nouvel espoir" (Sci-Fi,'77) Carrie Fisher, Mark Hamill.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00"Voya geur ma..	4 et demi... "Acte un"	Télé-journal/Poi	Découverte "Le miel comme antibiotique"		Parle d'un temps			Asbestos "La rumeur"		Téléjour-nal/Point	Nouvelles sports / 55 "Les quatres cent coups" (Com,'58) Claire Maurier, Jean-Pierre Léaud.					Off Air	
RDI	5 sur 5		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Le Téléjournal		Maison-neuve	Second regard	Enjeux		Télé-journal	La Facture	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Plein sud, le grand voyage		Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): Nicolas Hulot.			05 Vive dimanche..	35 Comme au cinéma			05 Journal Belge	Les 17e victoires de la musique Grand gala récompensant les artisans de la chanson française.						17e victoires...
TVA	Le TVA 18 Heures	Un Monde de fous	Les Olivier	Les Olivier Mario Jean anime, en direct de la Salle André-Mathieu, la quatrième édition du gala.					Musicographie "RBO"		Le TVA/:25 Sports	45 Loteries / 50 Le canal nouvelles					Le canal nouvelles	

Gens d'ici

Le sens de la communauté

Mohammed CHOALI

Depuis le 4 février, la région de l'Ouest a une nouvelle agente de développement communautaire. C'est la Franco-Manitobaine Yvette Gaultier. Placée au centre d'un rouage administratif d'une importance capitale pour la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes et de celle de Saint-Léon, elle s'active à stimuler la vie économique pour ces deux collectivités.

« Mon choix de travailler comme agente de développement s'explique par mon désir de servir les membres de ma communauté, déclare d'emblée Yvette Gaultier. J'ai le goût de travailler avec le public francophone pour promouvoir et normaliser le fait français dans les régions rurales. »



Yvette Gaultier.

Après avoir fait ses études secondaires et suivi différents cours en informatique et en français à Notre-Dame-de-Lourdes, elle a décidé de se consacrer à l'appui de ses concitoyens en offrant son aide pour la mise en œuvre de projets de développement dans les divers secteurs de la formation, de la communication, du tourisme, de la communication et de la santé.

« J'ai pour mission essentielle d'apporter la synergie communautaire à tous les projets qui intéressent économiquement la région Ouest, ajoute la Franco-Manitobaine. Cet appui peut prendre toutes les formes possibles depuis l'identification des priorités d'une communauté, la recherche des sources de financement public, la diffusion de l'information jusqu'à l'organisation des rencontres et des réunions des comités concernés. »

Actuellement deux projets lui tiennent à cœur : le sentier communautaire à Notre-Dame-de-Lourdes et le Centre d'interprétation de Saint-Léon. Deux projets qui vont leur bon train et qui impliquent un travail collectif de tout un chacun. « Grâce à l'entraide de tous les autres agents communautaires, les projets deviennent un terrain où s'expriment la solidarité et la cohésion de la collectivité, » conclut Yvette Gaultier.

ÉCONOMIE

La touche communautaire

Résidant de La Broquerie, Ronald Saint-Hilaire voulait relever de nouveaux défis professionnels et contribuer à un milieu où le respect des employés est de mise. C'est à la firme Hytek que ses besoins ont été comblés.

Daniel BAHUAUD

Pour Ronald Saint-Hilaire, 250 est un chiffre magique. Le résidant de La Broquerie est récemment devenu le 250e employé de la firme de production porcine Hytek, une entreprise en pleine expansion.

Le statut spécial que lui ont conféré les propriétaires de Hytek les frères Vielfaure et Don Janzen, fait le bonheur du Franco-Manitobain. « C'est un petit velours, dit-il. Mais c'est l'emploi qui est vraiment stimulant. Je gère l'alimentation au moulin de Hytek à La Broquerie. Et je dois aussi m'occuper du personnel qui prépare et livre la nourriture pour les quelque 31 000 cochons de l'entreprise. C'est tout un défi, qui me plait énormément. Depuis mon arrivée le 1er septembre, la firme ne fait que grandir. Le moulin produit 500 tonnes de nourriture de plus par semaine qu'auparavant. Et pour arriver à compléter tous les travaux dans les délais prévus, j'ai embauché huit nouveaux employés. Mes journées sont chargées, mais très motivantes. »

C'est en effet l'idée de contribuer à la croissance de Hytek qui a d'abord incité Ronald Saint-Hilaire à changer de cap après 22 ans pour une toute autre carrière. « J'ai été séduit, lance-t-il en riant. Je travaillais pour Loewen Windows à Steinbach et m'occupais de la gestion de la manufacture de fenêtres et de portes. Ce n'est pas que je m'ennuyais là-bas. Au contraire, j'avais un horaire chargé. Mais les Vielfaure sont venus me voir pour me demander si un nouvel emploi m'intéressait. La nouveauté me stimule. »



photo: Daniel Bahuaud

Ronald Saint-Hilaire: « Le respect et l'esprit d'équipe, on ne trouve pas ça partout. »

Copropriétaire de Hytek, Paul Vielfaure dit comprendre le besoin de peser le désir de relever des nouveaux défis professionnels et le risque que cela peut entraîner. « Je suis certain que Ronald a dû y songer sérieusement, constate-t-il. Il avait un bon travail à Steinbach et il devait penser à sa famille. Évidemment, je suis heureux de sa décision. Ronald est un bon exemple du type de gars local que nous embauchons. Il y a 20 ans, il n'avait pas d'autre choix que d'aller travailler à Steinbach. Maintenant, il a l'opportunité non seulement d'habiter à La Broquerie, mais d'y faire son boulot. J'ai pour mon dire qu'une personne qui travaille dans son village sera moins portée à vouloir déménager ailleurs. Elle voudra contribuer à la communauté. Elle donnera de son temps à l'école locale et aux équipes sportives. Elle s'engagera pleinement aux activités religieuses aussi. »

Ronald Saint-Hilaire abonde dans le même sens. « C'est cette vision communautaire et la touche personnelle très sincère des Vielfaure que je trouve très engageante, affirme-t-il. Hytek est en pleine expansion, oui, mais l'entreprise est suffisamment petite pour que tous les employés se sentent partie d'une équipe. Ici, que tu sois camionneur ou gérant, t'es respecté.

« Et c'est contagieux, poursuit-il. En tant que gérant, je suis porté à avoir de meilleurs rapports avec les employés que dans une boîte deux ou trois fois plus grande. Le respect et l'esprit d'équipe, on ne trouve pas ça partout. En acceptant un poste chez Hytek, j'ai pris un risque, mais ça a valu la peine. »

ÉCONOMIE

Adieu, Saint-Boniface

L'entreprise de soins esthétiques Color Phase, autrefois située sur le boulevard Provencher, a déménagé dans le quartier Fort Rouge. Le commerce était logé dans l'édifice voisin du restaurant Le Beaujolais. Ce dernier a dû fermer ses portes au mois d'octobre en raison des bouleversements créés par les travaux de construction du nouveau pont Provencher.

Bien que les travaux ne soient pas la seule raison du déménagement, la propriétaire de Color Phase, Terry Kent, soutient qu'ils ont influencé sa décision. « Je craignais ce qui allait arriver dans le futur, admet-elle. Mais je voulais également me rapprocher de ma maison qui est à Fort Rouge. »

Installée depuis moins d'un mois, l'esthéticienne remarque que ses nouveaux locaux qui donnent sur la rue Osborne lui amènent une nouvelle clientèle. « Auparavant, mon entreprise était située au deuxième étage et il n'était pas rare que les gens me disent qu'ils ne l'avaient jamais remarquée, constate-t-elle. Maintenant, j'ai plus d'espace et les gens qui passent dans la rue voient quels services j'offre. »

Color Phase se trouvait sur le boulevard Provencher depuis 1992. L'actuelle propriétaire avait acheté l'entreprise en 1995.

M. C.

Mission accomplie

Dans le cadre de la mission économique Équipe Canada récemment conduite par le premier ministre, Jean Chrétien, en Russie et en à Allemagne, le Manitoba décroche des affaires.

Mohammed CHOALI

Entre le 12 et le 22 février, le premier ministre du Canada a conduit, en compagnie des premiers ministres des provinces et des chefs de gouvernements des territoires, la mission d'Equipe Canada 2002 à destination de Russie et d'Allemagne. Dans le cadre de cette mission, le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, la ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines, MaryAnn Mihychuk ainsi que d'autres dirigeants de la province, ont travaillé sur la promotion économique du Manitoba.

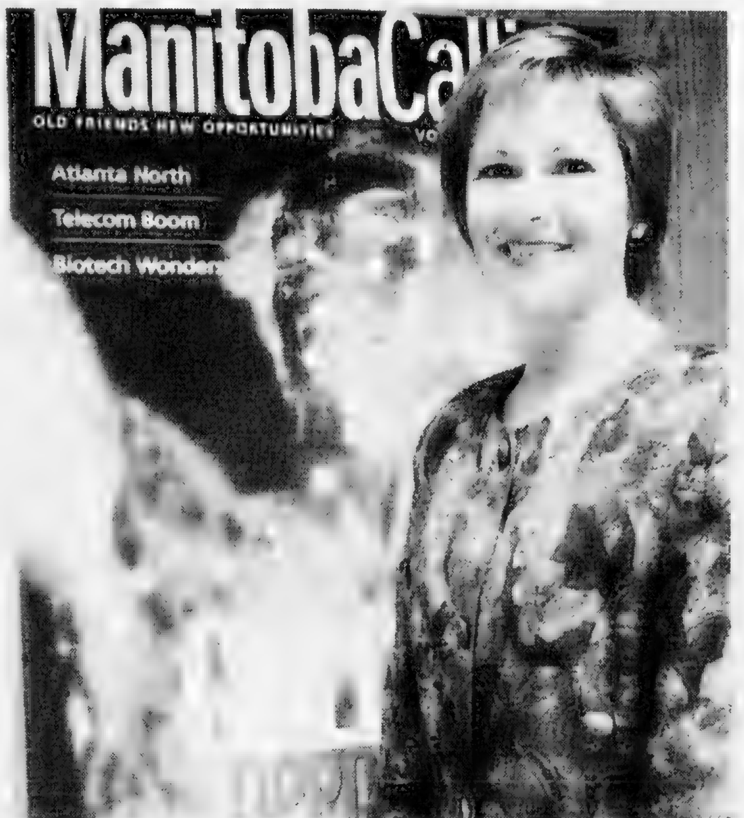
Aux gens d'affaires de Russie, les responsables manitobains ont démontré l'intérêt du partenariat économique entre les entreprises des deux pays notamment dans les domaines de l'agriculture, des technologies de l'information et de la communication, de la construction, de l'éducation, du pétrole et du gaz naturel et de la production minière.

« Il existe un intérêt évident dans la démarche des responsables, précise la présidente de la Chambre de commerce du Manitoba, Julie Turenne-Maynard. Nous allons tous apprendre davantage sur le monde des affaires en Russie et sur les plans de développement économique à long terme de sorte que les entreprises manitobaines puissent mieux répondre aux besoins de la Russie. »

De plus, sur la base d'une étude conduite l'année dernière, il s'avère qu'il existe un énorme potentiel de développement des relations entre la région russe de Krasnoïarsk et le Manitoba, notamment dans le domaine du transport aérien. L'étude a en effet démontré la possibilité d'une épargne de 20 % sur les frais de carburant à l'utilisation des voies polaires de Winnipeg à destination de Delhi en Inde via Krasnoïarsk et de 5 % de Winnipeg à Singapour via Bratsk en Sibérie.

Quant à la visite d'Equipe Canada en Allemagne, le bilan pour le Manitoba s'est révélé particulièrement fructueux. A ce propos, la ministre MaryAnn Mihychuk a signé le 21 février un protocole d'accord d'investissement de 2 millions $ avec la compagnie allemande NPZ-Lembke, pionnière européenne dans l'industrie du colza.

Un accord qui se traduira probablement par un gain d'expertise et de savoir-faire pour l'économie de la province, sans parler de la création d'opportunités d'emplois pour ses résidants. « Avec plus d'un siècle d'expérience en tant que leader européen dans le secteur de l'industrie agricole, la NPZ-Lemb est un partenaire très important pour le Manitoba qui ajouterait du prestige à notre savoir faire scientifique et industriel, » conclut la ministre MaryAnn Mihychuk.



Archives La Liberté
Julie Turenne-Maynard : « Il existe un intérêt évident dans la démarche des responsables. »

CHEMIN SAINT-PAUL

À grands pas vers l'été

La deuxième assemblée générale annuelle du Crow Wing Trail Association chemin Saint-Paul avait lieu, le 26 février, à l'hôtel Motor Inn de Saint-Adolphe. Lors de cette rencontre, le public a pu constater que le projet de relier Emerson à Winnipeg par un sentier pédestre va bon train.

Les gens qui assistaient à la réunion ont également appris que le 14 juin serait une journée importante pour les 17 associations qui travaillent au développement du Sentier transcanadien au Manitoba. « Toutes ces associations seront rassemblées à La Fourche, explique l'agente de la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera. Il y aura des kiosques et des visites virtuelles du Sentier transcanadien qui seront offertes. D'ailleurs, à cette date, les tronçons de Stanley et de Pinawa seront ouverts. »

Quant au chemin Saint-Paul, il devrait ouvrir l'été prochain, entre le 25 juillet et le 4 août, période qui coïncide avec la tenue des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord à Winnipeg.

J.-F. N.

ÉCONOMIE

Femmes d'actions

Les investissements peuvent parfois sembler compliqués pour les néophytes. Un groupe de femmes a trouvé le moyen de se familiariser avec le domaine.

Mylène CRÊTE

Samedi matin. 10 h 30. Le quartier de la Bourse semble se reposer. Pourtant, dans une des salles de la Commodity Exchange Tower, au 13e étage, un groupe de femmes discute. La plupart se connaissent depuis longtemps, car elles prennent part aux rencontres mensuelles depuis presque dix ans. Chacune débourse 50 $ par mois pour adhérer au club et peut ainsi décider de l'avenir de ses avoirs.

« Je ne crois pas que nous devrions investir dans Wal-Mart à cause du sentiment anti-américain qui se développe et qui n'est pas bon pour les ventes de leurs produits dans les autres pays », soutient l'une d'elles. Aujourd'hui, les 14 femmes présentes doivent décider de quelle compagnie elles achèteront des actions : Abbott du domaine pharmaceutique, Electronic Arts qui produit des jeux vidéos ou Wal-Mart, le géant de la vente au détail.

Toutes ne sont pas d'accord. Certaines penchent en faveur du premier choix à cause de l'omniprésent besoin de soins de santé tandis que d'autres voient les possibilités d'élargissement du marché de la deuxième option. Wal-Mart a été éliminé d'emblée. « Parfois, il y a des "investisœurs" qui ont les principes plus fort que le désir de faire de l'argent, glisse une des membres du groupe, Michelle Bradet-Tapper, également vice-présidente de la firme BMO Nesbitt Burns. Ça fait de bonnes discussions. »

Le groupe se nomme Investisœurs parce que ce sont des femmes de tous âges qui investissent de l'argent ensemble (1). Toutes leurs rencontres se déroulent en français. « Le club a été créé afin que les femmes puissent se prendre en main du côté financier, précise la directrice du Centre de pastorale de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Michèle Sala Pastora, qui participe au groupe depuis sa fondation. C'est également une occasion d'apprendre. »

Elle-même a joint le club d'investissement pour économiser tout en passant du bon temps. « Je trouvais que, même si j'étais sur le marché du travail à temps plein, je ne mettais pas assez d'argent de côté, précise-t-elle. Pour moi, c'est une façon de me discipliner pour épargner et de créer des amitiés avec d'autres dames. »

En dix ans, les Investisœurs ont accumulé plus de 100 000 $. Elles ont toutefois reconstruit leur portefeuille en septembre pour repartir à neuf. Trop de membres retiraient leur argent, ce qui compliquait la comptabilité. Elles se sont données comme règle de ne plus le reprendre à moins d'un cas de force majeure ou d'un vote de dissolution. Ainsi, tous leurs profits sont réinvestis.



photo: Mylène Crête

Chaque mois les membres du club Investisœurs se rencontrent pour décider ce qui arrivera de leur argent.

« Pendant nos dix ans d'existence, il y a seulement deux années où l'on a perdu un peu d'argent, note Michelle Bradet-Tapper. Les mauvaises années sont un test pour les clubs d'investissement et généralement ils durent environ deux ans. Notre longévité est exceptionnelle. »

Avec le temps, les discussions des "investisœurs" sont devenues plus élaborées. L'expérience de la vice-présidente de BMO Nesbitt Burns lui permet de guider les autres. Lorsque le groupe doit choisir où il investira son argent, il tranche entre trois bonnes compagnies qui leur sont présentées. Le risque de perte est ainsi limité.

Aujourd'hui, elles ont choisi, par le biais d'un vote, de placer leur argent dans les actions d'Electronic Arts. Cela vient diversifier leur portefeuille qui comprend déjà des parts de Loblaws et de la Banque Nova Scotia.

(1) Pour tous renseignements sur les Investisœurs contactez Constance ou Flora au 235-0243.

ORDONNANCE N° 1

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du Code de la route, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, le 18 mars 2002, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE

Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :

a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.

b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, la charge admissible correspond à 90 % de la charge normale sur les routes « RTAC » et les routes de classe A1 et B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :

Pour tous les groupes d'essieux, la charge admissible correspond à 65 % de la charge normale sur toutes les routes de classe A1 et B1.

La zone n° 1 inclut toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et la pointe nord de l'île Black, en direction sud-est jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. 11 et de la R.P.S. 304, et en direction est jusqu'à la frontière de l'Ontario.

La zone n° 2 inclut toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

	Date de début	Date de fin (23 h 59 min 59 s)
Zone n° 1 (Niveaux 1 et 2)	18 mars	26 mai*
Zone n° 2 (Niveaux 1 et 2)	25 mars	31 mai

* Peut être reportée au 31 mai si la date de début est repoussée.

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes « **RTAC** » et les routes de **classe A1** suivantes

R.P.G.C. 3 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 18
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.G.C. 12 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 44
R.P.G.C. 18 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 20 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach
De la R.P.S. 267 jusqu'à la R.P.S. 364
R.P.G.C. 21 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 2
De l'intersection sud avec la R.P.S. 355 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 355
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 83
R.P.G.C. 25 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 259
R.P.G.C. 26 D'un point situé 11,6 km à l'ouest de l'intersection avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 248
R.P.G.C. 34 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 41 De la R.P.S. 571 jusqu'à la R.P.S. 545
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16
R.P.G.C. 42 De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 264
De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 566
R.P.G.C. 59 De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine
R.P.G.C. 60 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.G.C. 67 De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6
R.P.G.C. 68 De la R.P.S. 278 jusqu'à la R.P.G.C. 6
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7
R.P.G.C. 89 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 12
R.P.S. 205 De la R.P.G.C. 12 jusqu'à un point situé 8,9 km à l'ouest
R.P.S. 302 De la R.P.G.C. 1 Est jusqu'à la R.P.S. 210
R.P.S. 403 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216

BRETELLES :
Arnes De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.G.C. 8
Av. Edith De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield)
Fairford De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 13 km à l'est
Ch. Floodway Inlet
De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's
Ch. Gimli Park
D'un point situé 0,3 km à l'ouest de la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8
Hadashville De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping
Hnausa De la R.P.G.C. 8 jusqu'à Hnausa
Lockport De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238
Meleb De la R.P.G.C. 7 jusqu'à Meleb
Ponemah De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah
Richer De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1
Riverside De la R.P.S. 205 (Rosenort) jusqu'à Riverside
Aérodrome de St. Andrews
De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230
Sainte-Anne De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne
Sainte-Geneviève
De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève
Av. Sperring De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill)
Vassar De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar
Wampum De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates susmentionnées s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes

R.P.S. 200 De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305
De la R.P.G.C. 23 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 205
R.P.S. 201 D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 89
De la R.P.G.C. 89 jusqu'à la R.P.S. 302
R.P.S. 204 Du chemin Hoddinott jusqu'à la R.P.G.C. 44
R.P.S. 206 De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44
R.P.S. 207 De Lorette jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1
R.P.S. 210 De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52
R.P.S. 212 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204
R.P.S. 216 De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 52
R.P.S. 218 De la R.P.S. 217 jusqu'à Ridgeville
De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 217
R.P.S. 221 De la R.P.S. 334 jusqu'à 1,9 km à l'ouest de la R.P.G.C. 101
R.P.S. 225 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232
R.P.S. 230 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9
R.P.S. 233 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329
R.P.S. 236 D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7
R.P.S. 240 De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305
R.P.S. 247 De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 227
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25
R.P.S. 256 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 257
R.P.S. 259 D'un point situé 3,5 km au nord de la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 254
R.P.S. 260 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261
R.P.S. 270 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 276 Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328
De Rock Ridge jusqu'à Skownan
R.P.S. 279 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest
R.P.S. 301 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 44
R.P.S. 302 D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15
R.P.S. 304 Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotogan
R.P.S. 305 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 200
R.P.S. 307 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11
R.P.S. 308 De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose
R.P.S. 311 De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville
R.P.S. 324 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222
R.P.S. 326 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à Arborg
R.P.S. 328 De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est
R.P.S. 329 De la rue Bnem à Riverton jusqu'à la R.P.S. 326
R.P.S. 330 De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne
R.P.S. 351 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 354 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'ouest
R.P.S. 375 De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake
R.P.S. 422 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205
R.P.S. 428 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14
R.P.S. 433 De la R.P.S. 313 jusqu'à un point situé 4,5 km au nord de la R.P.S. 313
R.P.S. 457 De la R.P.G.C. 110 jusqu'à Brandon

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de **classe A1** et **B1** suivantes

R.P.G.C. 3A De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 5 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.G.C. 8 De l'entrée du parc provincial d'Hecla jusqu'à Gull Harbour
R.P.G.C. 12 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 44 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59
R.P.G.C. [illegible] De l'intersection est avec la R.P.S. 302 jusqu'à Elma
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à Inwood
De la R.P.S. 416 jusqu'à la R.P.S. 325
D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.S. 231
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan
R.P.G.C. 21 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3
De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 1
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 355 jusqu'au lac Shoal
R.P.G.C. 22 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Souris
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 34 jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270
R.P.G.C. 26 D'un point situé 1,6 km à l'ouest de l'intersection de la R.P.G.C. 1A avec la R.P.G.C. 1 (chemin Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 248
R.P.G.C. 31 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 34 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 16
R.P.G.C. 41 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16
R.P.G.C. 42 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'au lac Shoal
R.P.G.C. 44 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C. 1
R.P.G.C. 50 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord)
R.P.G.C. 57 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.G.C. [illegible] De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 278
De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 17
De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 222
R.P.G.C. 77 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la Saskatchewan
R.P.G.C. 83 D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49
R.P.S. [illegible] D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23
R.P.S. 201 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 302
De la R.P.S. 242 jusqu'à Snowflake
R.P.S. 202 Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204
R.P.S. 204 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à Selkirk
R.P.S. 205 De l'intersection nord avec la R.P.S. 216 jusqu'à la R.P.S. 246
R.P.S. 206 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à la R.P.G.C. 15
R.P.S. 207 De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1
De Lorette jusqu'à Dufresne.
De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton
R.P.S. 212 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213
R.P.S. 213 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12
R.P.S. 215 De Beauséjour jusqu'à la R.P.G.C. 12
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell
R.P.S. 217 De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218
R.P.S. [illegible] De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321
De la R.P.G.C. 67 jusqu'au marais Oak Hammock
R.P.S. 221 De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa
R.P.S. 224 De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay
R.P.S. [illegible] De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8
R.P.S. 231 De Fraserwood jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9
R.P.S. 233 D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17
R.P.S. [illegible] De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'avenue Stevens (Lockport)
R.P.S. 240 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331
De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.S. 243 De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30
R.P.S. 244 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 23
R.P.S. 245 De Roseisle jusqu'à la R.P.S. 244
De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242
De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.G.C. 2
De la R.P.S. 227 jusqu'à la R.P.G.C. 6
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 24 jusqu'à la R.P.G.C. 45
R.P.S. 251 De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. 253 De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34
R.P.S. 256 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2
De la R.P.S. 257 jusqu'à la R.P.G.C. 1
R.P.S. 259 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à un point situé 3,5 km au nord de la R.P.G.C. 1
De la R.P.S. 254 jusqu'à la bretelle de Kenton
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260
De la R.P.G.C. 50 jusqu'au lac Manitoba
R.P.S. 262 De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265
R.P.S. 264 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 268 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. [illegible] jusqu'à un point situé 16 km au sud
[illegible] situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 5A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 278 De la R.P.G.C. [illegible] jusqu'à la R.P.G.C. 68
R.P.S. 300 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59
R.P.S. 302 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à la R.P.S. 201
R.P.S. 304 D'un point situé 13,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11
R.P.S. 305 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 1 Ouest
R.P.S. 307 De Rennie jusqu'à Otter Falls
R.P.S. 309 De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell
R.P.S. 311 De la R.P.S. 210 jusqu'à la R.P.S. 206
R.P.S. 312 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière de l'Ontario
R.P.S. 317 De la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C. 12
R.P.S. 321 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220
R.P.S. 322 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323
R.P.S. 325 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68
R.P.S. 326 De la R.P.S. 329 jusqu'à Arborg
R.P.S. 329 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 326
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13
R.P.S. 344 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340
R.P.S. 345 D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. 346 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443
R.P.S. 351 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 353 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 355 De Cardale jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 250
R.P.S. 357 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding
R.P.S. 362 D'un point situé 8 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon
R.P.S. 366 De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain
De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 11,2 km au sud
R.P.S. 367 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest
De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 594
R.P.S. 408 De la R.P.S. 307 jusqu'à River Hills
R.P.S. 409 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest
R.P.S. 421 De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise
R.P.S. 432 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden
R.P.S. 443 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346
R.P.S. 445 De la R.P.S. 256 jusqu'à la bretelle de Melita
R.P.S. 450 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3
R.P.S. 452 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka
R.P.S. 458 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 459 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 462 D'un point situé 18,7 km au nord de la R.P.S. 265 jusqu'à la R.P.S. 261
R.P.S. 475 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren
R.P.S. 478 De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 486 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11,4 km au sud
R.P.S. 500 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beaconia
R.P.S. 501 De la R.P.G.C. 12 jusqu'à la R.P.S. 302
R.P.S. 508 De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9
R.P.S. 524 De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida
R.P.S. 532 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse
R.P.S. 564 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord
R.P.S. 571 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 577 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord
De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord

BRETELLES :
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley
Chatfield De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff
Boul. Memorial
Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point
Riverton De la rue Briem jusqu'à la R.P.S. 329
Av. Stevens De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport)
Saint-Laurent De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest
West Belmont De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont

Dispositions restrictives :

1. En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous
   a) les autocars de passagers circulant entre les villes
   b) les autobus scolaires
   c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci

2. En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes susmentionnées, tout véhicule peut transporter des charges de denrées essentielles de niveau 1 sur une route à laquelle des restrictions de niveau 2 s'appliquent à condition que
   a) la route relie deux points du parcours du véhicule et que ces points soient à moins de 10 km l'un de l'autre, ou que la route soit le chemin le plus direct entre un point du parcours et la route la plus près non visée par des restrictions de niveau 2,
   b) les denrées essentielles soient transportées entre minuit et midi au cours des 14 premiers jours de l'ordonnance de restriction ou à n'importe quelle heure de la journée après le quatorzième jour

Les véhicules transportant des charges de denrées essentielles de niveau 1, ou retournant à vide peuvent circuler à n'importe quelle heure de la journée sur les routes assujetties aux restrictions de niveau 2, s'ils respectent les conditions (a) susmentionnées

Dans les mesures restrictives, les « denrées essentielles » sont définies comme suit
a. les aliments du bétail en transit
i. les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
ii. les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail,
iii. les aliments pour le bétail transformés
b. le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage,
c. le bétail en transit
i. expédié vers les marchés ou en provenance des marchés ou des pâturages;
ii. par suite d'une vente
d. l'eau potable,
e. le lait en vrac;
f. la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ,
g. les comestibles;
h. les produits pharmaceutiques,
i. le carburant,
j. les engrais,
k. les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
l. l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines

***Nota :**
On peut obtenir cette information sur le site Web du Manitoba, à l'adresse : http://www.gov.mb.ca/tgs/transreg/compreg/spring-restrict.html, ou en appelant la ligne d'information sur l'état des routes au (204) 945-3704.

PAR DÉCRET DE

J. R. HOSANG
SOUS-MINISTRE ADJOINT
GÉNIE ROUTIER ET OPÉRATIONS

Le 1er février 2002

Voirie et Services gouvernementaux Manitoba

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à ***l'École Noël-Ritchot*** :

Enseignant.e • Éducation physique (1re à la 8e année)

Contrat temporaire à 75 % du temps

Les qualités requises :

- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer de l'enthousiasme, de la débrouillardise et une ouverture d'esprit;
- collaborer étroitement avec l'équipe de l'école;
- adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

L'entrée en fonction se fera le 29 avril 2002 pour se terminer le 28 juin 2002. Il y a possibilité de renouveler au début de l'année scolaire 2002-2003 jusqu'au 25 avril 2003.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 15 h 30 le mercredi 6 mars 2002** :



Monsieur Bernard Gagné
Directeur
École Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone : (204) 261-0380 Télécopieur : (204) 269-1704

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Lazare • M-S4 (151 élèves)

Directeur.trice à 75 % du temps
Enseignant.e à 25 % du temps

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2002-2003

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- de l'expérience en enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le jeudi 28 mars 2002** à :



Madame Monique Fisette
Directrice générale adjointe
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

ENSEIGNANT(E)
pour l'École Saint-Malo

Contrat temporaire
du 6 mai au 28 juin 2002
avec possibilité de prolongation
jusqu'au 30 avril 2003

Matières :
Sciences de la nature (S1)
Sciences humaines (7e et 8e)
Éducation physique (7e et S1)
Informatique (7e)
Religion (7e)
Hygiène (7e et S1)
Arts plastiques (7e)

L'École Saint-Malo est une école française. L'enseignement est à 50 % en français et 50 % en anglais.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avant 15 h 30 le 21 mars 2002. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Léo Lafrance, directeur
École Saint-Malo
C.P. 190
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Téléphone : (204) 347-5255
Télécopieur: (204) 347-5021



Momentum Healthware est un fournisseur de solutions informatiques, établi à Winnipeg, qui se spécialise dans la conception et l'application de la technologie de l'information pour les segments des soins actifs et de longue durée du secteur de la santé. Notre équipe est présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste de

RECEPTIONNISTE

La personne choisie doit être ingénieuse et posséder des compétences exceptionnelles en communication téléphonique et en relations interpersonnelles. Une expérience du travail de bureau est une exigence, ainsi que la capacité d'organiser des activités multiples et d'établir des priorités. La personne choisie doit démontrer des compétences dans l'utilisation des logiciels Microsoft Outlook, Word et Excel et du réseau Internet. Une certaine familiarité avec le logiciel Goldmine ou d'autres programmes de bases de données et une bonne connaissance de la langue française sont des atouts importants.

Si cette possibilité d'emploi vous intéresse, veuillez soumettre votre demande au plus tard le **11 mars 2002** à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines
Momentum Healthware, Inc.
131, boulevard Provencher, bureau 308
Winnipeg, MB R2H 0G2
Télécopieur: (204) 231-8238
Adresse électronique: hr@momentumhealthware.com

Nous remercions toutes les personnes intéressées, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera prise en considération.

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Par le présent avis, Transports et Services gouvernementaux Manitoba fait savoir qu'une demande d'approbation des plans et du site des travaux décrits dans le présent avis a été déposée auprès du ministre de Pêches et Océans Canada en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*. Conformément à l'article 9 de ladite *Loi*, Transports et Services gouvernementaux Manitoba a déposé auprès du ministre de Pêches et Océans Canada et du Bureau des titres fonciers de Neepawa, sous le numéro de dépôt R-1087, une description du site et des plans du pont proposé au-dessus du ruisseau Harrison, sur la route provinciale 262, au nord du quart de section nord-ouest de la section 12-18-18 Ouest.

Toute objection concernant les effets de ces travaux sur la navigation maritime devrait être envoyée par écrit, au plus tard un mois après la date de publication de cet avis, à la personne suivante : surintendant du programme de protection des eaux navigables, Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada, 201 N. Front Street, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1.

Fait à Winnipeg le 1er mars 2002.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba





WESTFAIR FOODS LTD.

L'entreprise **WESTFAIR FOODS LTD.** cherche actuellement à combler des postes de **COMMIS, NIVEAU DÉBUTANT.**

Ce poste est offert dans la section centrale de comptabilité de détail et comprend des fonctions générales de bureau ainsi que des tâches en comptabilité de base. On accordera une préférence aux candidats et candidates ayant de la facilité avec les chiffres et une bonne connaissance d'Excel.

La personne choisie devra être capable de bien s'exprimer en français, à l'oral et à l'écrit.

La rémunération pour ce poste à temps plein débute à 18 500,00 $ par année et comprend un ensemble généreux d'avantages sociaux.

Les candidats et candidates peuvent envoyer leur curriculum vitae par télécopieur ou compléter notre formulaire de demande au :

101, rue Weston
Winnipeg (Manitoba) R3E 2T4
Télécopieur : (204) 779-1148

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPÉDAGOGUE/PHASE D'ACCUEIL

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e. pour combler le poste suivant à **l'École Saint-Jean-Baptiste** :

Contrat permanent

Orthopédagogue à 80 % du temps
Phase d'accueil à 20 % du temps

L'entrée en fonction : aussitôt que possible

Les qualités requises :

- posséder un brevet d'enseignement;
- capacité de travailler en équipe;
- qualifications en orthopédagogie;
- bonnes habiletés de communications.

La préférence sera donnée aux candidat.e.s qui ont une formation et de l'expérience dans le domaine de l'orthopédagogie.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le lundi 4 mars 2002** :



Monsieur Marc Roy
Directeur
École Saint-Jean-Baptiste
Case postale 280
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3526 Télécopieur : (204) 758-3117
Téléphone : (204) 758-3501 Télécopieur : (204) 758-3243



Défense nationale National Defence

PASSIONNÉ(E)S D'ÉLECTRONIQUE

Suivez une deuxième carrière comme opérateur(trice) radio, technicien(ne) radio (électronique), poseur de lignes ou comme officier de communication.

Nous offrons un programme d'études varié et des perspectives d'emplois à temps partiel et à temps plein. Salaire et avantages sociaux intéressants. Joignez-vous à la Réserve des communications.

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou communiquez avec nous au :

735e Escadron des communications
Manège militaire Minto
969, av. St. Matthews, Winnipeg
786-4300, poste 365, courriel : 735cr.recruit@dnd.ca

Canada

1 800 856-8488
www.forces.ca



FORCES
Régulière et de réserve

AVIS IMPORTANT

Chers clients,

Veuillez noter qu'à compter du **1er avril 2002**, le journal *La Liberté* sera publié le jeudi plutôt que le vendredi. Cette décision a été prise dans l'espoir de mieux servir nos lecteurs des régions rurales du Manitoba.

Cette mesure vous touche directement car vous devrez nous envoyer tout votre matériel au moins une semaine avant la date de publication souhaitée.

Ainsi, notre heure de tombée passe du *lundi midi* **au jeudi 17 h**.

Nous regrettons les inconvénients que cette mesure pourrait vous occasionner, mais soyez assuré que cette mesure a pour but de mieux servir nos lecteurs et par le fait même vous en donner plus pour votre argent!

Merci!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

QUELQU'UN DE 22 ANS GAGNE 3 900 $ PAR MOIS à travailler en ligne. Vous pouvez travailler de la maison aussi! Temps plein ou temps partiel. www.earnglobally.net. 1 (800) 861-6313.
475-

NETTOYAGE de maisons ou bureaux dans le sud de Winnipeg. Appelez Gisèle de GISÈLES CLEANING SERVICES au 261-4401.
478-

GARDERIE À SAINT-VITAL a 2 places disponibles à temps partiel ou temps plein. Composez le 254-3684.
484-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL à des places disponibles pour des enfants de 12 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux, activités amusantes et créatives. Repas et goûters compris. 255-5500.
485-

SOIRÉE BIG BAND (soirée dansante) au gymnase du Collège Louis-Riel le samedi 9 mars à 20 h, mettant en vedette les ensembles de Jazz du CLR. Billets : 10 $. Venez encourager nos jeunes musiciens.
490-

RECHERCHE

RECHERCHE : Mère de deux enfants cherche à garder des enfants dans sa maison à River Park South. Collation et dîner. 257-8530.
486-

RECHERCHE GARDIENNE À DOMICILE pour 2 enfants de 6 mois et 2 ans. À temps partiel (10 à 15 heures par semaine pendant la journée). 231-0783.
487-

À VENDRE

À VENDRE : Fauteuil "french provincial" et la chaise avec les tables et la table à café. Couleur rose. Meilleure offre. 253-5259.
473-

À VENDRE : 4 espaces doubles de sépulture (8 espaces simples) tous sur le terrain de la Chapelle du Garden of Ressurection de Winnipeg. Tél. : (204) 343-2308. Laissez un message.
488-

À VENDRE : Chalet près de la rivière aux Rats à Saint-Malo. Nashua Resort, 3 chambres à coucher, chauffage électrique et aux bois, salle de bain, Douche, tracteur à gazon. Beaucoup d'extra. Tout compris. SVP pas d'agence. Composez le (204) 233-2572.
491-

GRANDE VENTE DE FERMETURE : CostumAnnette à Sainte-Anne. Tél. : 1 (204) 422-8154. Aubaines! Aubaines! Aubaines! Grande sélection de costumes pour enfants et adultes, accessoires, miroirs, étagères, portemanteaux, patrons, tissus. etc. **Sur rendez-vous seulement.**
492-

À LOUER

À LOUER OU À VENDRE : Chalet de 3 chambres à coucher avec 5 appareils électroménagers à 30 minutes au sud de Hecla Island. 350 $/semaine. Plage. Références requises. 237-7042.
471-

À LOUER : 264, rue Hamel. Appartement de 4 chambres à coucher, plancher de bois franc, laveuse et sécheuse, poêle à bois, gazebo et stationnement. 745 $/mois (chauffage et eau compris). 253-5259.
481-

Nécrologies



Constance Tougas (née Noël)

Paisiblement, le 18 février 2002, Constance Tougas est décédée à l'âge de 71 ans à l'Hôpital de Sainte-Anne. Elle laisse dans le deuil six enfants : Nicole (Roy Hackl), Janine, Joanne (Glenn Mourant), Martial (Liliane Prairie), Daniel (Mani), Élaine; six petits-enfants chéris : Stéphane, Patrick et Jim Mourant, Gabriel Tougas, Jannelle et Adam Tougas; deux sœurs : Stella Guénette (Armand), Solange Arcand (Raymond, décédé en 2001) et un frère : Maurice Noël (Claire). Elle laisse aussi beaucoup de belles-sœurs, de beaux-frères, de cousins et de cousines, de neveux et de nièces et d'amis. Ont prédécédé Constance ses parents, Jean et Eva et sa sœur Lorette Gawryluk (Alex). Jos, l'époux bien-aimé de Constance, est décédé le 16 février 1999.

Enthousiaste et débrouillard, Constance a eu à cœur l'épanouissement de sa communauté et de sa paroisse toute sa vie. Sa plus grande fierté a été de fonder la chorale de l'église de Sainte-Anne en 1967.

Toutes les années que son époux, Jos, a dévoué aux rôles de conseiller syndic, maire, homme d'affaires n'auraient jamais été si fructueuses sans l'appui essentiel de Constance. Ce couple aurait pu inventer le dicton : « Derrière tout grand homme, il y a une grande femme. »

Sociable, souriante, au rire facile, Constance avait cette capacité (qui lui venait de son père Jean Noël) de prendre contact avec les gens, de les approcher, de leur parler et de les mettre à l'aise. Sa grande sensibilité la motivait à s'assurer que chacun se sente inclu à l'intérieur d'un groupe.

Constance admirait énormément les professions d'infirmière et d'actrice. Elle a su transmettre ses deux passions à ses enfants, deux d'entre eux sont dans le domaine de la santé et les quatre autres dans le domaine des arts.

Lectrice vorace et écrivaine à ses heures, Constance a trouvé très difficile dans ses dernières années de ne plus pouvoir lire à son goût, à cause de la faiblesse de ses yeux. Malgré les apparences négatives, cette condition cachait un bien. Ça a permis à cette femme courageuse d'explorer plus profondément son monde intérieur. Elle disait souvent : « Je me demande quelle leçon j'ai à apprendre de ceci! »

Constance a souvent affirmé : « Ce qui a assuré en grande partie le succès de mon mariage avec Jos, c'était qu'on savait rire ensemble! » C'est cette caractéristique qu'elle partageait généreusement partout où elle allait et qu'elle appréciait tellement au sein de sa famille et avec ses amis.

Le rêve secret de Constance était d'être une grande chanteuse. *Maman, du rêve, tu es passée à la réalité… car maintenant, tu chantes comme l'ange que tu es*!

Nos sincères remerciements au personnel de l'Hôpital de Sainte-Anne. Nous aimerions aussi exprimer notre reconnaissance aux docteurs Duval et Bissonnette.

Les funérailles ont eu lieu à l'Église catholique de Sainte-Anne, le samedi 23 février à 10 h, célébrées par l'abbé René Chartier.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent envoyez un don à l'Association canadienne du diabète.



Albert Rousseau

Le lundi 18 février 2002, Albert Rousseau, mari bien-aimé d'Yvonne Rousseau (née Goulet), est décédé paisiblement au Foyer Valade à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 52 ans, Yvonne; ses enfants Janine, Ernie, Gisèle, Denise, Michèle et leurs familles, y compris les petits-enfants; Renée, Ian, Daniel, Justin, Nicolas, Julianne, Janelle, Chantal, Alex, Benoit et Mathieu, ainsi que sa seule sœur survivante, Hélène et bon nombre de neveux et nièces.

Albert a été précédé de ses parents André et Yvonne, de son frère Gérard, et de ses sœurs Alice, Thérèse et Agnès.

Papa est né à Inwood au Manitoba le 16 novembre 1919 et a grandi à Saint-Norbert. Après avoir quitté l'armée, il s'est intéressé au domaine du transport. Il travailla à sa propre entreprise d'abord avec son frère Gérard jusqu'en 1967 puis à son propre compte jusqu'à sa retraite en 1977.

Papa était actif dans plusieurs groupes y compris le Comité communautaire de Saint-Boniface, Toastmasters, le club Oasis de Saint-Norbert et les Chevaliers de Colomb, Conseil Goulet en tant que Grand chevalier. Sa participation à la construction de l'église Précieux-Sang compte parmi ses réalisations les plus chères.

Papa aimait passer du temps avec sa famille et ses amis. Pendant sa retraite, Maman et lui aimaient se promener en roulotte. À la maison, il aimait travailler à ses projets dans son atelier.

La famille aimerait remercier tout le personnel du Foyer Valade pour leurs soins compatissants envers Papa au cours des deux dernières années.

Les funérailles ont été célébrées le jeudi 21 février à 14 h à l'église catholique de Saint-Norbert. L'enterrement a suivi au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées sont priées de faire un don en mémoire d'Albert au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4.

Adieu cher Papa.
Bon repos éternel.



Claire Rose Lamontagne (née Lansard)

1943 • 2002

C'est avec un cœur lourd et triste que notre famille annonce le décès de notre épouse, maman et grand-maman très chérie, Claire Rose Lamontagne le 20 février à l'Hôpital général Seven Oaks dans les bras de sa famille.

Elle restera toujours aimée et dans les pensées de son époux de 39 ans, Laurent, ses six filles : Louise, Lucie, Lynne, Mireille, Ginette et Brigitte, leurs époux ainsi que dix petits-enfants. Elle laisse aussi dand le deuil ses deux frères Léo et André et six sœurs : Isabelle, Adrienne, Anna, Clémence, Blandine et Rosemarie ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Claire est née à Sainte-Rose-du-Lac le 7 avril 1943 et faisait partie d'une famille de 13 enfants. Elle tenait à cœur sa famille et ses élèves de la première année à Berens River avant tout. Elle était le cœur et l'âme de la famille. Elle aimait la vie dans toute sa beauté. Elle cultivait et encourageait l'épanouissement de tous ceux et celles qui l'ont connue. Elle surmonta tous les défis de la vie avec un courage, une gracieuseté et une persévérence incomparable. De par son désir d'achever ses rêves, elle montra aux autres comment rêver et planifier pour l'achèvement de leurs propres rêves. Elle était sans pareil et restera toujours dans nos cœurs.

Nous t'aimons maman.
Gros bisous.

Les funérailles ont été célébrées à la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 26 février à 10 h. Une réception suivra.

La famille souhaite exprimer ses sincères remerciements à tous ses amis, parents et collègues de la Division scolaire Frontier pour leur amour et appui dans ces temps difficiles.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.



Gabrielle Ragot

15 septembre 1907 • 21 février 2002

À l'Hôpital général Saint-Boniface, le 21 février 2002, Gabrielle Ragot est décédée paisiblement à l'âge de 94 ans.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs Jeanne Ragot, Louise Cauvin, Julienne (Lucien) Robitaille et Marguerite Calvez, ses belles-sœurs, Rosalie Ragot, Thérèse Ragot et Peggy Ragot, et plusieurs neveux et nièces. Elle va au Seigneur où l'ont précédé ses parents, dix frères et cinq sœurs.

Tante Gaby est née à Notre-Dame-de-Lourdes le 15 septembre 1907. Dès sa jeunesse, elle a toujours aidé les autres, ses parents, ses frères et ses sœurs, à la maison et quand ils ont fondé leurs foyers, et ses nombreux neveux et nièces. Jusqu'à sa mort, elle continua à crocheter des couvertures pour tous ses petits-neveux et petites-nièces. Elle nous manquera beaucoup.

Le service des funérailles a été célébré à 14 h, le lundi 25 février 2002, au Salon funéraire Glen Lawn, 455, boulevard Lagimodière.

Des dons peuvent être envoyés à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles de Mlle Ragot a été confiée au Salon mortuaire Glen Lawn, 455, boulevard Lagimodière, 982-7550.

Thérèse Marion

Thérèse Marion (née Beaudette), épouse bien-aimée d'André Marion de Morris, est décédée paisiblement le vendredi 22 février 2002 à l'Hôpital général de Morris. Elle avait 83 ans.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil ses enfants: Eveline (André) St. Hilaire de Kenora; Denys (Heather) de Portage-la-Prairie; Henri (Laurette) de Morris; Louise (Brian) Elke de La Salle; Jeannette de Winnipeg; et Garry de la République dominicaine; ainsi que 13 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses sœurs : Irène Turcotte, Annette (Stuart) Hill, Olive (Nick) Seniw; ses frères Methias (Agnès) Beaudette et Paul (Audrey) Beaudette; ses belles-sœurs et beaux-frères : Marie-Ange Ayotte, Maurice (Denise) Marion, Roméo (Flore) Marion, Noella (Bernard) Lafond, Alfred (Estelle) Marion, et Yolande Marion, s.j.m., ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces.

L'incinération du corps a eu lieu et les funérailles ont été célébrées par le père Georges Damphousse le mardi 26 février à 14 h dans l'église catholique Saint-Maurice à Morris.

Les amis qui le désirent peuvent faire un don en mémoire de Thérèse à la Alzheimer Society, South Central, C.P. 119, Winkler (Manitoba) R6W 4A4.

La direction des funérailles a été confiée à la Morris Funeral Home, 746-2451 ou sans frais, 1 (866) 746-2451.



Hubert Louis Caners

Paisiblement, le 23 février 2002, est décédé Hubert Louis Caners, âgé de 67 ans, à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Mariette; ses quatre enfants : Gilbert, Joanne, Susanne (David) et Norbert; un petit-fils Matthew; ses frères et sœurs : sœur Florence, s.g.m., Clara (Lucien), Helen, Phillip (Pat), Robert (Eva), Norman (Jean), Paul (Rose, Anthony (Eva) et Cécile. Il laisse aussi ses belles-sœurs, beaux-frères et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les prières ont été offertes le mardi 26 février à 19 h au Salon mortuaire Edward J. Coutu. La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 27 février à 10 h 30 en l'église Saint-Martyrs-Canadiens.

La famille remercie sincèrement l'Hôpital général Saint-Boniface des soins palliatifs accordés à notre cher père.

On t'aime beaucoup Dad.
Repose en paix.

Chronique

RELIGIEUSE



MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

À pas de fourmi

Tous les matins je me réveille au son des nouvelles et je me demande encore pourquoi je ne change pas de poste. Faut dire que ça réveille! Dans les pays où on n'est pas en train de s'entretuer, c'est un volcan qui explose. Un côté de la planète brûle pendant que l'autre est inondé... Et voilà que j'en rajoute par mes propos pessimistes, comme s'il n'y en avait pas déjà assez dans les médias.

Nous ne sommes pas grand chose tout de même. C'est ce que ça me dit. Enfant, j'aimais observer l'activité des insectes en me disant qu'ils ne se doutaient même pas de ma présence, ni que je pourrais écraser leur petit monde d'un seul coup de pied. Ce coup de pied je ne l'ai jamais donné, du moins pas volontairement. Il m'est même arrivé d'aider une petite fourmi à ramener son butin jusqu'à sa « maison », sans qu'elle puisse même s'en douter. Ça prend un enfant pour faire des choses pareilles.

Je ne serais tout de même pas allée jusqu'à me faire fourmi pour les informer de ma présence et du souci que j'avais de leur sort. Ça prend un Dieu pour aller jusque là.

Car c'est ce que nous croyons, nous, chrétiens. Un Être qu'on ne saurait même pas imaginer s'est fait bien petit, s'est fait humain... Nous Lui reprochons parfois de ne pas se laisser voir, ni se laisser entendre... Les fourmis n'ont pas ce qu'il faut pour voir et entendre l'être humain tel que nous le percevons. Peut-être peuvent-elles tout au plus deviner une présence...

C'est en regardant les fourmis qu'un jour j'ai compris le sacrifice qu'avait été le Sien... pour nous révéler Sa présence et nous aider. Nous avons l'impression que notre pauvre terre et les trois-quarts des humains qui l'habitent sont bien malmenés. Peut-être sont-ils plus protégés que les événements nous portent à le penser. Nous ne pouvons qu'à peine deviner une Présence... n'ayant pas ce qu'il faut pour La saisir à plein.

La vie me fascine. Quand on prend du recul, on se rend compte qu'il est à peine croyable que ce monde ait subsisté depuis si longtemps, et tellement évolué! Un reportage l'autre jour m'apprenait que, d'après les scientifiques, l'apparition de la vie et, qui plus est, d'un être aussi complexe que l'être humain, était hautement improbable. Ces derniers commencent à se dire qu'on a très peu de chance de découvrir un jour la même chose ailleurs dans l'univers.

Nous n'avons pas trop de nos sens, de notre sensibilité et de notre intelligence pour à peine percevoir une Présence... et pressentir qu'il s'agit de l'Amour. Et nous nous payons le luxe de vouloir choisir et de nous accuser les uns les autres d'emprunter la mauvaise voie.

Quand on pense qu'Il ne s'est pas contenté de devenir autre, mais qu'Il offre bien plus que ça! Il offre La voie qui nous fera devenir Autres, jusqu'à acquérir ce qu'il faut de divin pour contempler l'Humain.

CENTRE MIRIAM

Nouveau service en région

En s'installant à Île-des-Chênes, le Centre Miriam espère rendre plus accessible son service de counselling aux résidants francophones et anglophones en région.

Daniel BAHUAUD

Le Centre Miriam procèdera en mai à l'ouverture officielle de son nouvel établissement à Île-des-Chênes.

Situé au 483, rue Main, dans l'ancien couvent des sœurs oblates de cette communauté francophone, le nouveau local du Centre Miriam permettra au service de counselling de prodiguer plus aisément de l'aide aux personnes en région.

« Ça fait plusieurs années que nous travaillons à la réalisation de l'ouverture d'un Centre Miriam à la campagne, souligne la directrice de l'organisme, Gilberte Carrière. Nous l'avons acheté en début d'octobre, grâce à l'amabilité des sœurs oblates qui appuient avec beaucoup d'enthousiasme notre projet. Notre but est d'offrir notre service de counselling à tous, surtout aux personnes qui n'ont pas les moyens de s'en payer. »



photo: Daniel Bahuaud

Gilberte Carrière : « Notre but est d'offrir notre service de counselling à tous. »

À présent, le nouveau centre est géré par une équipe de deux conseillères, soutenue par la directrice, le conseil d'administration du Centre Miriam et une troupe de bénévoles engagés. L'équipe est en plein processus d'élaboration de ses nouveaux services. « Nous espérons bientôt offrir des sessions de croissance personnelle, indique Gilberte Carrière. En plus, nous offrirons des programmes visant à améliorer les relations entre les mères et leurs filles. Il sera fort probablement question de sessions de gestion de colère, et pour se départir de la honte. Nous espérons également élaborer un programme pour les aînés. »

En outre, le nouveau Centre Miriam offrira des leçons de cuisine, de bonne alimentation et de couture. Il servira également d'endroit tranquille pour les personnes qui ont besoin d'un temps de retraite, de contemplation et de croissance.

Le nouveau centre est également disponible pour d'autres organismes qui voudraient se prévaloir de ses salles de conférence. « Par contre, pour que nos projets marchent comme sur des roulettes et que tous puissent bénéficier de ces ressources, nous invitons tous les membres de la communauté à nous appuyer en participant à notre marchethon », mentionne Gilberte Carrière.

L'événement aura lieu le 4 mai au parc Saint-Vital à Winnipeg. Renseignements : 255-1499.



ciné-dit

par Gilles Marchildon

Le 7e Art démystifié

« Je voudrais être vedette de cinéma. » Vous l'avez peut-être déjà entendu… peut-être même parce que c'est VOUS qui l'avez dit!

« Je voudrais faire un film. » C'est une autre déclaration remplie d'idéalisme fougueux mais pas nécessairement ancrée dans la réalité.

Ce qui attire les gens à la production cinématographique n'est pas toujours une passion pour le 7e art, non plus. Parfois, c'est simplement le désir de côtoyer les vedettes, comme si le fait de scier une planche dans le même studio où on tourne *Terminator 8* permettrait au charpentier-apprenti d'absorber les forces d'Arnold Schwarzenegger.

Certes, le cinéma, c'est en quelque sorte de la magie. Or, le 7e art est une industrie ayant une multitude de maillons. Au fait, on pourrait dire qu'elle ressemble à un iceberg. Les sept huitièmes se cachent sous la surface!

Tout d'abord, derrière les visages connus des vedettes, des centaines de personnes ont travaillé afin de réaliser ces moments qui font palpiter le cœur ou couler les larmes. Pensons aux charpentiers, aux décorateurs, aux maquilleurs, aux coiffeurs et aux habilleurs, entre autres, pour ne parler que de l'équipe du décor. Il faut compter également toute l'équipe technique, les personnes qui s'occupent de la caméra, de l'équipement, du son puis de l'éclairage. Mais en plus, il faut soutenir tout ça avec l'administration, la recherche des lieux, la comptabilité, les commandes et les communications, sans oublier ces chers gens qui fournissent de quoi manger et boire sur le plateau de tournage. (La bouffe est d'ailleurs souvent le nerf de la guerre lors de longues journées de tournage!)

Plus encore, toujours cachée sous la surface de l'eau mais essentiel pour que notre bel iceberg puisse flotter, il y a l'équipe qu'on appelle « au-dessus de la ligne ». Cette ligne imaginaire fait le partage entre le personnel relié au financement et à la création puis les gens de métier qui assurent l'exécution professionnelle du rêve, ceux qu'on dit « en-dessous de la ligne ».

Pour qu'un film avance en production, il faut d'abord l'idée géniale (ou du moins, potable dans le cas de certains films d'Hollywood). Ensuite, il faut trouver le financement. Les sous peuvent venir de grands studios, souvent le cas aux États-Unis, ou bien de diffuseurs et de fonds publics, comme au Canada. Les diffuseurs sont des distributeurs de films, comme Warner Brothers, ou bien des télédiffuseurs comme la Société Radio-Canada. De plus, il existe une variété de fonds de développement et de production que les chaînes de télévision financent.

Ouf! Vous en êtes peut-être débobiné avec tous ces éléments? Les producteurs, on l'aura donc constaté, agissent comme des chefs-d'orchestre afin de bien diriger le tout. Sinon, ils ne survivent pas longtemps! On connaît des producteurs ayant perdu maison dans une histoire de cinéma qui a mal tourné. C'est pour cela que les bailleurs de fonds publics, comme Téléfilm Canada, ont tendance à appuyer des producteurs qui ont fait leurs preuves.

L'analogie de l'iceberg traduit aussi l'idée que l'auditoire ne voit qu'une partie de ce qui a été tourné pendant la production de films. En effet, pour chaque minute d'un film qu'on voit à l'écran, il existe des dizaines, souvent des centaines de minutes de piétages de film qui gisent sur le plancher de la salle de montage.

La distribution reste un défi considérable pour toute personne désirant partager ses idées avec les habitants de la planète. Le principal moyen de distribution des films demeure les distributeurs. Or, ceux-ci sont plus souvent qu'autrement intéressés par les valeurs sûres, soit les grands films d'Hollywood avec les vedettes. Les films canadiens ne représentent qu'un ou deux pour cent de ce qui est projeté sur les écrans du pays.

Ayant une meilleure connaissance de cette partie de l'iceberg qui se trouve sous la surface de l'eau, peut-être apprécierez-vous davantage les images, les personnages et les idées qui sont présentés à l'écran. Lorsqu'on réfléchit à tout ça, la décision du cinéphile, d'acheter un bon popcorn ou une tablette de chocolat semble très simple!



Un mordu du cinéma depuis longue date, Gilles Marchildon est propriétaire de la firme de communication et de marketing, Les Gens et les Idées. La firme exécute des contrats dans l'industrie du cinéma, notamment pour Cinémental, les Productions Rivard et la National Screen Institute.

PROFIL

Entrez dans la danse!

Swing, promenade, circle four, step right up to! Le résidant de Lorette Hervé Chartrand a toujours eu une passion pour les danses carrées.

Mylène CRÊTE



photo: Mylène Crête

***Swing, promenade, circle four, step right up to!* Hervé Chartrand fait danser des couples depuis plus de 10 ans.**

Sans un groupe qui voulait démarrer des soirées de danses il y a plusieurs années, Hervé Chartrand ne serait peut-être jamais devenu animateur ou plutôt *caller* comme il le dit. Le résidant de Lorette avait décidé qu'il animerait des danses carrées pour répondre au besoin du groupe.

« Je suis revenu à la maison et ma femme m'a dit : "T'as jamais *callé* de danse de ta vie!", raconte-t-il. Je lui ai répondu que j'apprendrais et je me suis mis au travail. » Hervé Chartrand a commencé par choisir des danses et écrire les pas. Il a ensuite trouvé les mots pour décrire chaque étape et depuis il ne refuse jamais de faire danser les gens.

« J'ai appris à danser à l'âge de sept ans, remarque-t-il. Dans ma famille, nous étions sept frères et nous dansions toutes les fins de semaine. J'aurais aimé *caller* des danses quand j'étais plus jeune, mais je n'en ai jamais eu l'occasion. »

Aujourd'hui, Hervé Chartrand s'adonne à sa passion sans relâche. Aux soirées qu'il anime ici et là, s'ajoutent celles du Festival du Voyageur et du Festival Manipogo. D'ailleurs, l'homme à la retraite se prépare tranquillement à faire danser les résidants de Saint-Laurent le 2 mars. Il anime également les danses carrées du Club de danse du bon vieux temps d'Île-des-Chênes à toutes les deux semaines.

« Les danses carrées commencent avec un premier *set* qui est plus lent, décrit-il. Ensuite, il y en a deux autres qui sont toujours un peu plus rapides. Ça me prend environ dix minutes pour montrer une nouvelle danse à un groupe. J'en ai même enseigné à des jeunes pendant le Festival du Voyageur. »

Hervé Chartrand espère de tout cœur que la tradition se poursuivra. Malgré ce souhait, il sait que le rôle de l'animateur n'est pas essentiel. « Les gens peuvent danser sans *caller* s'ils connaissent les danses », reconnaît-il modestement. Mais pour la présidente du Club de danse du bon vieux temps, Yvette Damphousse, rien ne vaut un animateur pour mettre de l'ambiance dans une soirée. « Il manque quelque chose lorsqu'il n'y a personne pour réciter les pas de danse », affirme-t-elle.

Bien qu'il aime la danse, Hervé Chartrand s'en prive lorsqu'il anime les soirées. « Ma femme n'aime pas lorsque je *calle* parce qu'elle perd son partenaire », lance-t-il à la blague. Il y va tout de même d'une petite gigue de temps à autre, histoire de ne pas perdre la main.



photo : Gracieuseté Hôpital Sainte-Anne.

Pour un meilleur confort

Le Fonds Hôpital Sainte-Anne a permis l'achat de deux chaises gériatriques qui permettront à ses patients aînés de se déplacer en plus grand confort. D'une valeur de 2 500 $ chacune, les chaises peuvent être inclinées dans diverses directions, afin de veiller au confort des patients. Sur la photo, le président du Fonds, le docteur Patrick Fredette et l'infirmière clinicienne, Donna Bennett, sont fiers de l'acquisition des nouveaux fauteuils gériatriques.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA


Assurances Lavergne


Voyages Lavergne

(204) 433-7758 **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Graphics Inc

• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHICKEN CHEF ST-MALO
347-5885
(Traiteur ExtraDinaire)
à partir de 5,97 $
Seul à faire compétition avec grand-mère!

Cet espace est à votre disposition!



Marie-Claire Sabourin

♡A Votre Santé

♡ la massothérapie corrective

Couvert par la plupart des régimes d'assurance.

Pour prendre un rendez-vous veuillez composez le
475-7683.
914, avenue Corydon à Winnipeg

Certificat-cadeau disponible.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

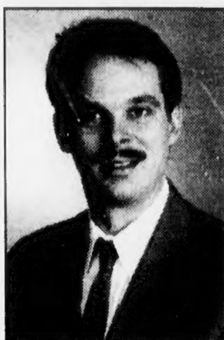
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP
Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley,
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca	Stéfane Nicolas, ca	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Bruno Chaput	Chantal Gagné
Jacques Marion		

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*

AVOCATS-NOTAIRES



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840

Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4